WESTERN ECONOMIC DIVERSIFICATION CANADA

Sustainable Development Strategy

The preservation of the environment, the social well being of Canadians and continued economic development

Canada

Copies of this strategy may be obtained by calling Western Economic Diversification at 1-888-338-WEST (9378). WD's Sustainable Development Strategy is also available on the Department's Internet site at: **http://www.wd.gc.ca**

Catalogue number: C89-6/5-2000
ISBN: 0-662-65312-2

December 2000

This document is printed using vegetable dye inks on recycled paper.

101-04302/

Message from the Minister

In recent years Canadians have embraced the challenges of rapid technological change, globalization, and mounting environmental pressures. By doing so, we are enjoying economic prosperity and are beginning to integrate sustainable development into the way we do business.

Canadians want a sustainable economy that ensures that the high quality of life we enjoy now will continue long into the future. Sustainable development offers a way of achieving this, by meeting the objectives of the present without compromising the ability of future generations to meet their needs. For example, industrial firms are beginning to adopt eco-efficient practices as a way to improve their economic and environmental performance. They are reducing inputs of materials and energy to lower costs while decreasing pollutant emissions.

Knowledge has become the cornerstone of economic growth, competitiveness and national prosperity. Combining our leading-edge science and technology skills and entrepreneurial spirit with environmental considerations offers opportunities for innovations which balance economic development with responsible and environmental stewardship. By bringing together key departments and agencies responsible for science and technology, connectedness, regional development, marketplace services and micro-economic policy, the Industry Portfolio plays an important role in building a knowledge-based, sustainable economy.

In tabling the second round of sustainable development strategies, Industry Canada, the Atlantic Canada Opportunities Agency, Canada Economic Development for the Quebec Regions, and Western Economic Diversification Canada along with other federal departments, build-on and renew the Government of Canada's commitment toward a more sustainable economic, environmental and social future. These federal institutions remain committed to working with others to establish sound directions and specific proactive measures to build a durable and dynamic economy. The sustainable development strategies offer a solid basis for further work toward the enrichment of our lives and the legacy of an improved environment for our children.

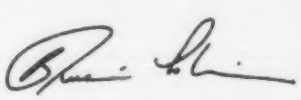

The Honourable Brian Tobin

Message from the Secretary of State

Western Economic Diversification Canada (WD) continues to deliver on its mandate to encourage the development and diversification of the western Canadian economy. At the same time, it is positioned to provide policies, programs and services that balance the social, economic and environmental implications of sustainable development.

The tabling of WD's second Sustainable Development Strategy (SDS) provides us with an opportunity to reflect, evaluate and plan ahead. Our first SDS tabled in December of 1997 achieved many of its objectives and, perhaps more importantly, provided WD with the experience necessary to make a meaningful contribution to Canada's commitment to sustainable development goals.

In accordance with the lessons learned from the implementation of that first strategy, WD has developed a number of internal processes designed to ensure success in the achievement of its SDS 2000 Goals and Objectives. Using the international guideline of ISO 14001, WD has developed clear goals and objectives, measurable performance indicators and achievable targets.

The priorities for the second round of sustainable development initiatives within WD are:

- **To facilitate the integration of sustainable development into the business practices of small and medium sized enterprises in Western Canada through WD's network partners;**
- **To integrate sustainable development into the programs, services and activities that WD delivers directly and in partnership; and**
- **To foster a sustainable development culture within WD.**

An action plan supporting these goals is summarized in the Strategy.

WD understands that sustainable practices must be implemented at the policy and program level to ensure the environmental, social and economic well-being of Canadians. In addition, WD continues to support initiatives such as fuel cell technology and carbon sequestration, projects for economically depressed areas and sustainable urban development as well as measures to green government operations. These efforts in Western Canada reflect our ongoing commitment to a healthy and sustainable planet.

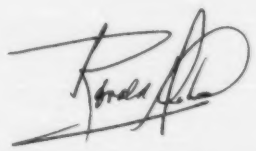

The Honourable Ron J. Duhamel

Minister of Veterans' Affairs
Secretary of State
(Western Economic Diversification)
(Francophonie)

Table of Contents

EXECUTIVE SUMMARY 3
Sustainable Development - The WD Approach 3
A Strategy for Achieving Sustainable Development 3
Our Major Commitments 3

1.0 INTRODUCTION 4
1.2 Integrating Sustainable Development Into the Strategic Direction of WD . . . 4

2.0 SDS PREPARATION PROCESS 5
2.1 SDS Format 5
2.2 WD EMS And Its Role Within the SDS 5

3.0 WD PROFILE
3.1 The Departmental Mandate 7
3.2 Organizational Structure of WD 7
3.3 Functional Structure of WD 7
3.3.1 Service Partnerships 8
3.3.1.1 Western Canada Business Service Network (WSBSN) 8
3.3.1.2 Community Futures Development Corporations (CFDC) 8
3.3.1.3 Canada Business Service Centres (CBSC) 8
3.3.1.4 Women's Enterprise Initiative Centres (WEI) 8
3.3.2 Targeted Business Services 8
3.3.3 Capital Service 9
3.3.4 Information Services 9
3.3.5 Strategic Initiatives 9
3.3.6 National Programs 9
3.3.7 Legacy Programs 10
3.4 Long-Term Planning 10
3.4.1 Business Development and Entrepreneurship 10
3.4.2 Innovation 10
3.4.3 Partnership and Coordination 10
3.4.4 Economic Research and Analysis 10

4.0 EVALUATION OF 1997 WD SDS 11
4.1 Scope of Evaluation 11
4.2 Evaluation Findings 11
4.2.1 Changes in Circumstance 11
4.2.2 Achievements 11
4.2.3 Assessment Findings, Lessons Learned, and Steps for Improvement . 11

Table of Contents, continued

5.0 ISSUE SCAN 13
5.1 Methodology 13
5.2 Summary of SDS Issues 13

6.0 CONSULTATIONS 15
6.1 Phase I: National Round Table 15
6.2 Phase II: Internal and External Consultations 15
6.2.1 Internal Consultations 15
6.2.2 External Consultations 15
6.3 Phase III: SDS Draft Consultation 15

7.0 GOALS, OBJECTIVES AND TARGETS 16
7.1 WD SDS 2000 Goals, Objectives and Targets 16

8.0 ACTION PLAN SUMMARY 18

9.0 ENVIRONMENTAL PERFORMANCE MEASUREMENT FRAMEWORK 20
9.1 Planning 20
9.2 Developing Performance Measurement Indicators 20
9.3 Setting of Targets 20
9.4 Collecting Baseline Data 20
9.5 Reporting 20
9.6 Reviewing and Improving Performance 20

10.0 REVEIW AND IMPROVEMENT 21
10.1 Identification of Nonconformance and Corrective Action 21
10.2 Management Review 21

TABLES
Table 1: Summary of the SDS Assessment 12
Table 2: Initial Identification of Environmental Aspects and Impacts 14
Table 3: WD SDS Goals, Objectives and Targets 16
Table 4: WD SDS Action Plan Summary 18

APPENDICES
Appendix A - Summary of SDS Achievements 23
Appendix B - Summary of Results from SDS Survey 27

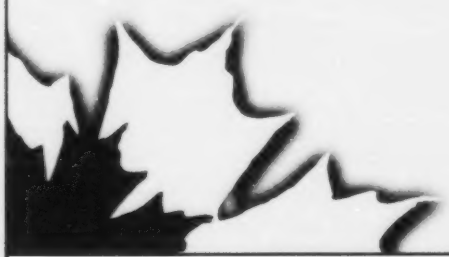

Sustainable Development Strategy

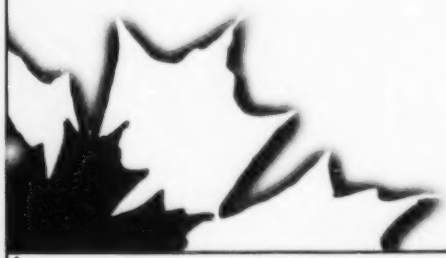

SUSTAINABLE DEVELOPMENT - THE WD APPROACH

Future generations have the right to a quality of life equal to that of today's generation. In order to achieve this objective, Western Economic Diversification (WD) embraces the concept of sustainable development and is working to integrate it into all aspects of decision-making. For WD, sustainable development is achieved when full consideration is given to economic development, the preservation of the environment and the social well-being of Canadians.

As a regional department that advances economic development in the western provinces, WD is positioned to enhance Western Canada's progress towards sustainable development within government and business.

A STRATEGY FOR ACHIEVING SUSTAINABLE DEVELOPMENT

Rather than looking exclusively at environmental aspects in our second sustainable development strategy (SDS) 2000, WD's strategy will focus on integrated decision-making and in particular on ways to facilitate sustainable economic development. Two of WD's three goals focus specifically on programs, products and services and on working with partners and small and medium-sized enterprises (SMEs) to extend sustainable development beyond the department.

This SDS represents a significant undertaking for a department with a staff of 340. Consistent with the requirements of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development, we have reviewed our progress, sought input through consultations with external and internal stakeholders and developed an environmental management system (EMS). This will ensure that we meet our SDS commitments.

OUR MAJOR COMMITMENTS

The WD SDS 2000 contains several targets that will be used to assess progress. Equally important, are three fundamental commitments that will improve the effectiveness of this strategy. WD is making the following major commitments in this SDS:

- **Implementation of our SDS using an ISO 14001-based EMS** – As required under the Greening of Government Policy, WD has developed an EMS based on the principles of ISO 14001. As an internationally accepted standard, it will be familiar to many of our external clients and stakeholders and will serve as an excellent foundation for our SDS efforts.

- **Development of a Performance Measurement Framework**
  The May 2000 Report from the Office of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development (CESD) clearly indicated that a performance measurement framework should be a part of all SDS submissions. WD has developed a framework that meets the requirements outlined in the report and has integrated it into our overall approach to sustainable development.

- **Participation of WD Senior Management**
  The Deputy Minister of WD has provided clear direction to staff to develop and implement objectives and targets that will further the integration of sustainable development into WD products, services and activities. This support includes a commitment from senior management to review the SDS on a regular basis, to recognize achievements and to initiate corrective action as required.

The specific goals, objectives and targets are presented in section 7.0 (p.16) of this document and are summarized in Table 3.0. In addition, the action plan for achieving these goals is presented in Section 8.0 (p.18) and summarized in Table 4.0.

1.0 Introduction

THE GOVERNMENT OF CANADA HAS MADE SUSTAINABLE DEVELOPMENT A NATIONAL goal and is taking action to ensure that Canadians can enjoy environmental, social and economic security now and in the future. Sustainable development is a way of recognizing that social, environmental and economic issues are interrelated and interdependent. As a department that exists to support economic development in Western Canada, we believe that we have a responsibility to contribute to development in a way that is sustainable and explicitly recognizes the interaction of economic, social and environmental factors in any economic development activity. Since 1990, the federal government has made a number of commitments related to the "greening" of government operations. However, it was not until December 1995 that the need for accountability was addressed through amendments to the Auditor General Act. These amendments created the position of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development (Commissioner) within the Auditor General's office and the requirement to develop and table a Sustainable Development Strategy (SDS) in Parliament. Each department's SDS must demonstrate how the department will incorporate sustainable development principles and practices into its policies, programs and operations. An updated SDS must be tabled every three years and annual progress reports are required within the Departmental Performance Report.

The Government of Canada's approach to sustainable development involves integrated decision-making based on three major elements:

- a long-term focus seeking to preserve and enhance economic, social and natural (resources) capital in order to improve the quality of people's lives and ensure a continuing legacy for the future;
- a horizontal perspective that fully incorporates social, economic and environmental factors; and
- recognition of the interdependence of domestic and global activities.

This approach reflects the balance necessary in modern, cohesive societies that consider the social, environmental and economic implications of their decisions. Through the implementation and development of our SDS and the accompanying environmental management system (EMS) that supports its implementation, we will unify the goals of government, industry, institutions, communities and individuals. This is not a call for limiting economic development but a call to be smarter about how we develop our economy. We must be open to innovative ways of doing business; ways that will have the best impact on the environment and will promote sustainable development. Managed, strategic economic development will help contribute to an enhanced quality of life in Western Canada while at the same time ensuring its economic competitiveness now and in the future.

1.2 INTEGRATING SUSTAINABLE DEVELOPMENT INTO THE STRATEGIC DIRECTION OF WD

WD is a regional department with responsibilities for economic development in the four western provinces. As such, we consider sustainability as an integral part of the decision-making process for economic development matters and for our internal operating practices rather than as a separate program developed on a stand-alone basis. WD activities focus on promoting and supporting the on-going economic well-being of Western Canada, while making significant contributions to environmental and social areas as well. WD participates in a wide variety of activities. The Department often works in partnership with other federal departments and agencies that have a lead role in addressing environmental, social and economic concerns.

2.0 SDS Preparation Process

In preparing this latest Sustainable Development Strategy, WD has concentrated on implementing changes to the WD SDS based on recommendations from the Commissioner as outlined in the documents entitled *Moving Up the Learning Curve: The Second Generation of Sustainable Development Strategies and Greening Government Operations: When Will the Government Measure Up?* The Commissioner has urged departments to implement changes to their SDS based on lessons learned during the development and implementation of their first SDS. Based on this advice, WD has focused on the following key areas in preparation for the current SDS:

- **assessing the initial WD SDS** to determine what we achieved, what has changed, what may be needed to be done differently and to make this assessment available in the consultations leading to the second SDS;
- **strengthening the planning phase** by drawing clear links between WD's activities, the significant aspects and impacts of those activities on the environment and sustainable development and the priorities for action (goals, objectives and targets) required to measure environmental performance and contribution to sustainable development; and
- **accelerating the development of WD's environmental management system (EMS)** to support WD's SDS implementation, consultation, monitoring, measurement, reporting, and review and improvement processes.

2.1 SDS FORMAT

As required by the Auditor General Act and the subsequent advice of the Commissioner the current WD SDS consists of the following seven key sections:

- **WD Departmental Profile** – indicates the key functions and activities of WD, describes the departmental mandate, includes a review of the legislative and policy context in which WD operates and describes how the WD mandate, priorities and challenges have evolved during the term of the first strategy and how they are expected to evolve over the term of the current strategy.
- **SDS Assessment** – outlines the methodology used to conduct an internal assessment of the first SDS and reports on the lessons learned and how these lessons have been used to implement continual improvement of the WD SDS.
- **Issue Scan** – provides an assessment of WD operations, policies and programs in terms of their impacts on the environment and sustainable development. The WD issue scan also identifies opportunities for, and constraints to, the advancement of sustainable development by WD.
- **Consultations** – summarizes the feedback received by WD in consultations with employees, clients and other stakeholders with regard to the achievement of sustainable development goals and practices within WD.
- **Goals, Objectives and Targets** – outlines the priorities for action that have been established to ensure the improvement of WD's environmental performance and continued contribution to sustainable development.
- **Environmental Action Plan** – outlines the overall direction with regard to the WD SDS and details the resources, responsibilities and timelines required to achieve targets.
- **Environmental Performance Measurement Framework** – outlines the framework established to monitor, measure and report on WD's progress toward improved environmental performance and achievement of sustainable development.

2.2 WD EMS AND ITS ROLE WITHIN THE SDS

A Guide to Green Government, the primary document that set out many of the requirements for creating an SDS, recommends that an SDS include the implementation of an EMS based on the principles of the international standard for EMS, ISO 14001. The Commissioner restated the importance of implementing an EMS based on ISO 14001 in the document *Moving Up the Learning Curve* and urged departments to accelerate the development of their EMS.

The WD EMS provides a framework for the planning and implementation of the objectives of our SDS and the continual monitoring and measurement process required to ensure that we meet those objectives. The following section summarizes how WD is addressing the five principles of ISO 14001 in its EMS.

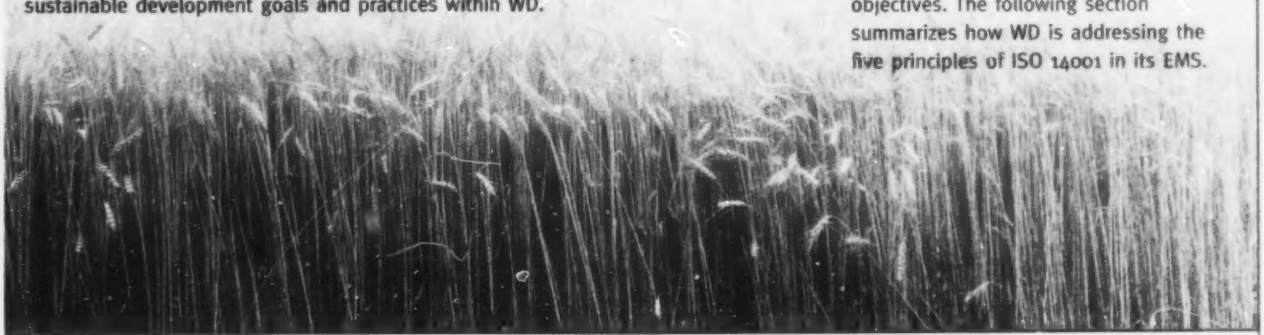

Environmental Policy – The Environmental Policy is the driver for implementing and improving the WD EMS. The environmental policy will be documented, implemented, maintained and communicated to all employees and made available on the WD Web site.

Planning – The WD EMS consists of a plan to fulfill its environmental policy. WD identifies and maintains a list of its significant environmental aspects and applicable legal and other requirements. WD considers these significant environmental aspects and legal requirements during the development of environmental objectives and targets.

In order to ensure that WD meets the objectives and targets set in the SDS, detailed environmental action plans have been established for each of the environmental objectives. These environmental action plans set out measurable and time-bound targets, required resources and accountability. Those named accountable are required to report on the achievement of targets set out within each plan. Under ISO 14001 these plans are referred to as "environmental management programme(s)."

Implementation and Operation – WD continues to develop the following capabilities and support mechanisms necessary to achieve its environmental policy, objectives and targets:

- defining roles, responsibilities and authorities with regard to the EMS;
- assessing the training, awareness and competence of employees;
- establishing and maintaining procedures for communication with regard to the EMS and SDS;
- documenting the core elements of the EMS;
- establishing and maintaining procedures for document control; and
- establishing and maintaining operational controls for activities that have or may have a significant environmental impact, through documented procedures.

Checking and Corrective Action – WD has established procedures to monitor and measure conformance with environmental legislation and regulation, to identify and maintain environmental records, to identify nonconformance and complete corrective and preventive action, and to assess EMS performance through internal audits.

EMS Management Review – Senior management reviews the adequacy of WD's EMS and SDS on a periodic basis. The review includes results from audits, achievement on objectives and targets, status of non-conformance with the EMS, and the resources and action plan required to implement corrective action.

3.1 THE DEPARTMENTAL MANDATE

Western Economic Diversification Canada (WD) was established in 1987 and is a member of the Government of Canada's Industry Portfolio. The Industry Portfolio brings together 13 key departments and agencies responsible for science, technology, regional development, marketplace services and micro-economic policy.

WD's mandate is defined in the Western Economic Diversification Act of 1988. The Act enables the Department to play an innovative and responsive role on behalf of the Government of Canada by:

- promoting the development and diversification of the western Canadian economy;
- representing western perspectives in national decision-making; and
- coordinating federal economic development activities in the West.

A key component of the WD strategy is to move the western Canadian economy from being based primarily on resource extraction to a diverse range of technology, knowledge-based and value-added industries.

The Department focuses on the specific priorities of the Government to achieve a higher quality of life through accelerating the transition to the knowledge-based economy. WD is taking an active role in building a dynamic, innovative economy, ensuring the quality of our environment, building stronger communities, creating economic opportunities for all western Canadians and delivering on the *Connecting Canadians*[1] agenda.

WD fulfills its mandate by focusing its programs and services on the small and medium-sized business community in Western Canada and by ensuring that western Canadians have access to the information, services and capital they need to start and grow a small business. WD strives to improve the climate for innovation in the West, provide federal leadership on western issues and conduct policy-oriented research on the western economy.

[1] *Connecting Canadians* - an initiative that reflects the federal government's vision to make Canada the most connected country in the world.

3.2 ORGANIZATIONAL STRUCTURE OF WD

The Department's Head Office and Alberta Regional Office share facilities in Edmonton. Regional offices for each of the [illegible] are located in Winnipeg, Saskatoon and Vancouver and a liaison office is [illegible] in Ottawa. The Department's Deputy Minister resides in Edmonton and Assistant Deputy Ministers are located in British Columbia, Alberta, Saskatchewan, Manitoba [illegible] Ottawa. The western ADMs are responsible for the delivery of all departmental [illegible] and the Ottawa-based ADM plays the lead role in the Department's advo[illegible]

3.3 FUNCTIONAL STRUCTURE OF WD

Since 1995, the Department has focused its programs and activities on providing assistance to small and medium-sized businesses, community economic development and access to information and capital to key western growth industries and under-serviced groups including youth, women, Aboriginal entrepreneurs and entrepreneurs with physical challenges.

WD plays an important role as an advocate of western interests in national decision-making, providing advice to federal Ministers on western business issues and relevant provincial government concerns and priorities. WD administers a two-part advocacy program, one focused on federal procurement and the other on policies and programs affecting economic development in Western Canada. WD also takes a leadership role in federal-provincial relations in the field of economic development.

Service to these groups has been delivered through three core programs organized within four business lines.

Business Lines:
- Service Partnerships
- Targeted Business Services
- Capital Services
- Information Services

Programs:
- Strategic Initiatives and Special projects
- National Programs
- Legacy Programs

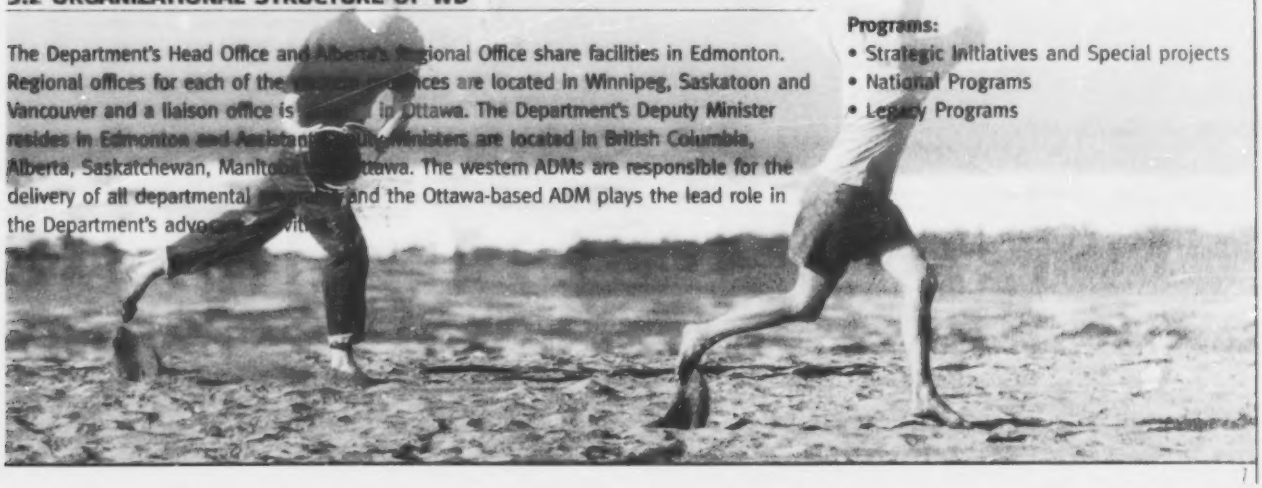

3.3.1 SERVICE PARTNERSHIPS

WD's approach to economic development rests on innovative service partnerships with other government agencies, private sector organizations and communities. These partnerships provide small business with improved access to capital, business information and business services.

3.3.1.1 WESTERN CANADA BUSINESS SERVICE NETWORK (WCBSN)

To serve SMEs more effectively, WD has developed the *Western Canada Business Service Network (WCBSN)*; an alliance of 90 Community Futures Development Corporations, four Women's Enterprise Initiative Centres, four Canada Business Service Centres and WD offices.

WD recognizes that many WCBSN members are already putting sustainable development principles into practice by working to create vibrant, healthy communities. WD as a driving force in the network, can partner more effectively and increase efforts to increase attention to sustainable development. By engaging in a dialogue on sustainable development with other WCBSN members, we can learn from each other in order to create a more sustainable economy for Western Canada. Our Western Business Service Network members are described in the following subsections.

3.3.1.2 COMMUNITY FUTURES DEVELOPMENT CORPORATIONS (CFDCS)

Under the Community Futures program, WD provides operating and investment funds to 90 CFDCs that serve non-metropolitan communities across Western Canada. CFDCs are incorporated, non-profit organizations run by local volunteer boards. CFDCs provide three main services to their communities:

- SME business counselling, including information resources, technical advice, training and promotion;
- access to capital through loans or equity investments of up to $125,000 on commercial terms to businesses that experience difficulty obtaining financing from other sources; and
- local strategic planning and community development projects.

CFDCs can and frequently do promote sustainable development principles and practices in smaller urban centres and rural communities throughout Western Canada. Community-based development implies a long-term view of development. Many CFDCs apply sustainable development principles for sustainable cities and healthy communities, with a particular emphasis on the social aspects of sustainable development.

3.3.1.3 CANADA BUSINESS SERVICE CENTRES (CBSCS)

CBSCs provide "single window" access to information on government business services, programs and regulations. In all western locations, the initiative includes the federal and provincial governments, and in the case of Alberta, the municipal governments as well.

3.3.1.4 WOMEN'S ENTERPRISE INITIATIVE

The Women's Enterprise Initiative (WEI) has locations in each of the four western provinces. Each WEI is led by independent boards of business women, provides women entrepreneurs with improved access to capital (loans up to $100,000) and business services. These services include business planning, advice and access to information seminars. The WEI develops its services recognizing the social and economic issues facing women as they start and grow a business.

3.3.2 TARGETED BUSINESS SERVICES

WD's Targeted Business Services program assists western Canadian entrepreneurs to prepare themselves for success in starting and expanding their small business. WD encourages the establishment and growth of SMEs in Western Canada by developing and providing enhanced business services in key areas such as:

- advice to SMEs on business plan development;
- advice and assistance to SMEs regarding selling products and services to governments;
- export preparedness assistance to SMEs in collaboration with other government departments and industry; and,
- providing SMEs with easier access to regulatory information.

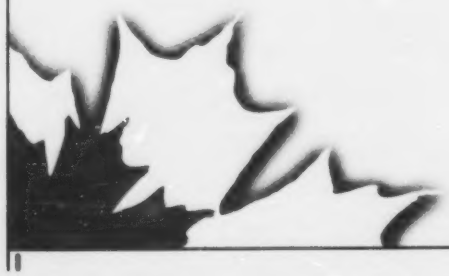

WD recognizes that sustainable development is having an impact on the business environment. It is creating opportunities for new kinds of businesses that provide environmentally and socially responsible products and services, affecting government procurement requirements and triggering the development of new international trade rules. As WD continues to gain knowledge in the area of sustainable development, the Department will be able to advise SMEs on how they can position themselves to take advantage of market conditions that are evolving in response to sustainable development.

3.3.3 CAPITAL SERVICES

WD's Capital Services program supports SMEs in accessing financing, with a particular focus on key growth industries and technology sectors. Problems experienced by SMEs in accessing capital are particularly evident in areas crucial to the growth and international competitiveness of the Canadian economy (e.g. the commercialization of research, knowledge-based/soft asset companies and high-technology industries).

In cooperation with financial institutions WD has developed loan funds that target SMEs in emerging industries, which are viewed as higher risk by lenders. Funds are structured so that relatively small amounts of public funding levers a significant pool of capital in order to maximize the availability of debt capital to targeted SMEs.

A number of the loan funds support technology industries that have the potential to develop products and services to support sustainable development. These include the tourism, agriculture value-added, technology and knowledge-based funds.

3.3.4 INFORMATION SERVICES

The Information Services program develops and coordinates WD electronic business information tools targeted to SMEs. An Information Services secretariat leads the WCBSN computer network development, develops information products for SMEs and maintains the WD Web site. A computer network set up and supported by WD links the 100 + members of the WCBSN. WD's Information Services Secretariat, in collaboration with WCBSN members, is now developing new electronic business information products and services tailored to the needs of western Canadian small businesses and WCBSN clients.

3.3.5 STRATEGIC INITIATIVES

WD's Strategic Initiatives Program (SIP) develops public-private partnerships and intergovernmental initiatives to address key competitiveness challenges for western Canadian industries. The SIP emphasizes technological development and diffusion, international trade and export readiness, and small business development and entrepreneurship.

3.3.6 NATIONAL PROGRAMS

WD acts as the delivery agent and coordinator for the western component of national economic development programs such as the Infrastructure Works Program. The renewal of physical infrastructure, such as roads, bridges and sewers, is necessary to achieve sustainable communities. WD is responsible for administering the federal component of the Infrastructure Works program in Western Canada. Under the program, costs of municipal infrastructure upgrades are equally shared by the federal, provincial and municipal governments. WD is responsible for ensuring that each project funded under the program conforms to the Canadian Environmental Assessment Act.

WD also delivers special community economic adjustment initiatives in the event of a natural disaster or where the closure of a federal facility causes a disproportionate impact on the local economy. The flooding of the Red River in Manitoba and the closure of the Atomic Energy of Canada Limited (AECL) facility are two examples of national programs at work. WD sent in personnel and resources to help out during the flood crisis and new business opportunities were assisted during their start-up after AECL withdrew from the Pinawa site.

3.3.7 LEGACY PROGRAMS

The focus of this core program is the administration and recovery of WD's portfolio of outstanding loans. Under our legacy programs, WD provided support to the Winnipeg-based International Institute for Sustainable Development, a world-renowned sustainable development Institute.

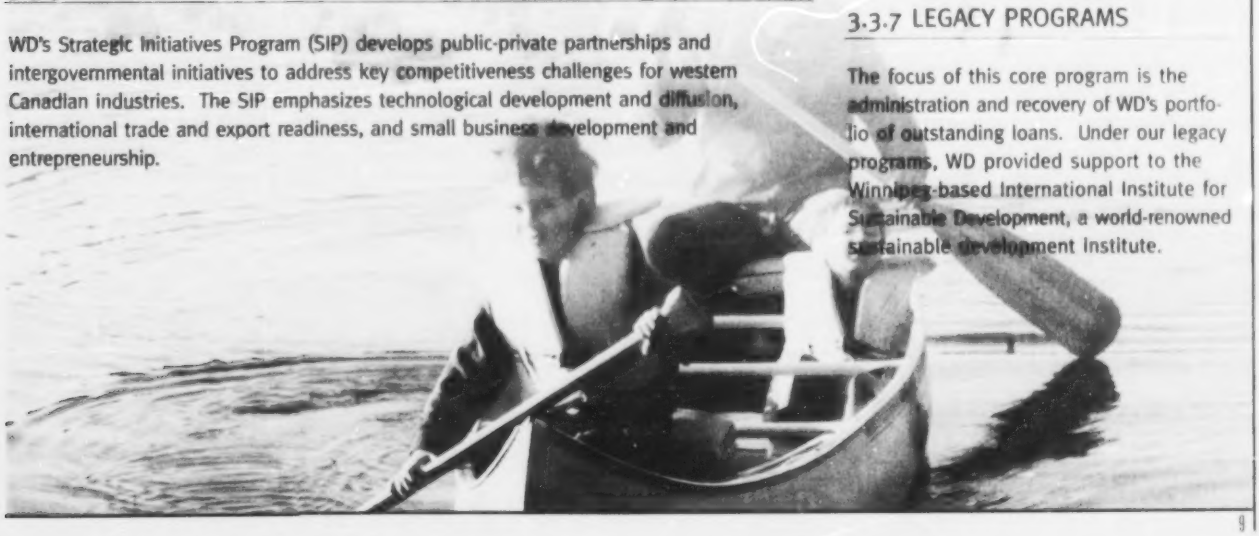

3.4 LONG-TERM PLANNING

Ongoing evaluation of WD and the environment in which it operates demonstrates that there is a need to restructure the way in which programs and services are being delivered. Increased global trade and competition, rapidly evolving technology, heightened environmental concerns and a continuing need to diversify and develop the western Canadian economy are challenges that demonstrate the need for WD to adapt the way it delivers on its mandate.

At this time, WD is working on a new long-term strategy to enhance the opportunities for innovation and diversification, reduce barriers to growth for SMEs and provide leadership in federal-provincial partnerships and relations. To this end, WD is working toward a rebalancing of activities and corporate resources under four core program areas:

3.4.1 - Business Development and Entrepreneurship
3.4.2 - Innovation
3.4.3 - Partnership and Coordination
3.4.4 - Economic Research and Analysis

3.4.1 BUSINESS DEVELOPMENT AND ENTREPRENEURSHIP

WD is committed to continuing its role as a leader in supporting and developing small and medium-sized businesses and entrepreneurs in Western Canada. WD will continue to develop effective partnerships with key community and financial organizations. This partnership leverages the delivery of programs and services to small and medium-sized businesses in the West as a primary means for ensuring an innovative and entrepreneurial business community.

3.4.2 INNOVATION

WD believes that innovation is a key component to the development of a healthy and sustainable economy. Improved levels of investment in Research and Development (R&D) and development and commercialization of new technologies is critical. WD's focus in this area include encouraging more R&D investment, addressing barriers to innovation and supporting growth of high technology and knowledge driven sectors in Western Canada.

3.4.3 PARTNERSHIP AND COORDINATION

WD plays an important role in delivering and coordinating programs and initiatives and taking a federal leadership role on economic development in the West. The major activities within this core area include: the development of partnership with other orders of government to promote economic development; and initiatives aimed at developing western communities.

3.4.4 ECONOMIC RESEARCH AND ANALYSIS

An enduring and important focus for all of WD's activities is a solid understanding of the economic fundamentals at work in Western Canada. As part of this core area, WD will develop a research network and policy capacity to provide information and analysis on Western Canada and western Canadian economic issues.

4.0 Evaluation of 1997 WD SDS

LIKE OTHER ORGANIZATIONS DEVELOPING THEIR FIRST SDS, WD HAS FOUND THAT IN SOME cases we were able to achieve our intended objectives and targets and in other cases we were not able to achieve what was planned. WD recognizes that our SDS must be seen as an ongoing cyclical process of action and learning from experience. In order to provide a basis for continual improvement, WD has developed a procedure for the regular assessment of our SDS. The findings of each assessment are made available to managers, employees and stakeholders.

4.1 SCOPE OF EVALUATION

The assessment included a review of the Department's SDS and EMS documentation and interviews with WD staff. The assessment focused on the following key areas:

- the goals, objectives and targets set in the 1997 strategy and performance against them;
- findings of audits and departmental internal audits and self-assessments of SD management processes;
- changing circumstances, including policy direction, legislation, activities, advances in science and technology, stakeholder interests; and
- the suitability of the proposed strategy.

4.2 EVALUATION FINDINGS

The initial use of the SDS assessment procedure has resulted in the report *(WD Sustainable Development Strategy 2000: Discussion Paper)* that includes the following:

- a summary of changing circumstances;
- a summary of what the SDS has achieved to date; and
- an outline of assessment findings, lessons learned and steps that must be taken to ensure continual improvement.

Sustainable Development Strategy 2000: Discussion Paper **was developed by WD to use as a basis for discussion and consultation with stakeholders and employees regarding both current and future sustainable development strategies.**

4.2.1 CHANGES IN CIRCUMSTANCE

As a relatively small organization of 340 employees in eight offices dispersed throughout the western provinces and in Ottawa, our ability to deliver on all of our SDS obligations during the past three years has been influenced by unexpected events such as the Red River flood, which consumed a large portion of departmental resources.

In order to support the development of an SDS in the department in accordance with ISO 14001, the process requirements of an EMS are being examined with a view to integrating the methods and tools of that system into departmental processes.

4.2.2 ACHIEVEMENTS

The Department, despite being on a learning curve in implementing our SDS and managing events that compete for resources, has made considerable progress in achieving many of the objectives and targets that we set in our first SDS. A summary of achieved goals, objectives and targets established under the 1997 WD SDS is included as Appendix A.

4.2.3 ASSESSMENT FINDINGS, LESSONS LEARNED, AND STEPS FOR IMPROVEMENT

The findings and recommendations of the assessment provide direction for continual improvement of our SDS. The following table presents the results of assessment findings, lessons learned and steps that must be taken to ensure continual improvement.

TABLE 1: Summary of the SDS Assessment

Assessment Findings	Lessons Learned	Steps for Improvement	Done
Progress on establishing and implementing an EMS to support the WD SDS has been hampered by lack of dedicated resources.	WD requires an increased internal capacity to ensure the infrastructure to support sustainable decisions for WD operations, products and services are delivered.	• Establish a SD team consisting of representatives from different parts of the organization. • Perform a Gap Analysis for EMS (Completed: July 2000). • Implement changes to EMS based on results of Gap Analysis (Completed: August 2000). • Appoint an EMS manager.	✓ ✓ ✓
SD issues were not identified in the 1997 SDS.	A procedure for identification of SD issues is an integral first step in the SDS planning phase. This process ensures that all relevant SD issues are addressed under our SDS.	• The procedure for performing the SDS Issue Scan has been established. This procedure requires WD to review and revise its SDS issues on a regular basis during SDS consultations with stakeholders and employees.	✓
Lack of identification of training needs of WD personnel with respect to the SDS and EMS.	Employees must be made aware of their responsibilities and how those responsibilities contribute toward sustainable development initiatives and improved environmental performance.	• Establish a procedure to ensure that WD employee training and awareness requirements are met. • Perform a training needs analysis. • Based on results of training needs analysis, develop a Training and Awareness Plan of Action to ensure that SD awareness needs are met.	✓
A number of targets in the 1997 SDS Action Plan were not met, and appear as "On-going" in the SDS (1998-2000) Action Plan Progress Update. A few 1997 "initiatives" have been dropped or downgraded. The "Measures" suggesting numeric performance indicators included in the 1997 SDS Action Plan are not included in the SDS (1998-2000) Action Plan Progress Update.	As numeric targets were not set the overall level of accomplishment is difficult to judge. The '97 SDS may have been overly ambitious (22 targets) given available resources.	• Develop a procedure describing how goals, objectives and targets are established. • Revise objectives and targets based on issues, aspects and impacts identified through implementation of EMS procedures and results of SDS consultations. Targets shall be time-bound and measurable. • Establish environmental action plans for achieving each objective and target. These plans shall outline due dates, responsibilities and resources.	✓ ✓ ✓
A process does not exist for monitoring, measuring and reporting on the achievements of sustainable development and environmental performance.	Based on the fact that "what gets measured, gets done," WD needs to establish an Environmental Performance Measurement Framework. This framework will establish processes for measuring, analyzing and reporting on the achievement of our objectives and targets.	• Establish a procedure for monitoring and measuring achievement of objectives and targets through the establishment of performance indicators. • Establish a procedure for ensuring that WD's environmental performance is reported, communicated to employees, stakeholders on a regular basis and included in the annual Departmental Performance Report.	✓ ✓
Lack of a process for Corrective Action.	Our strategy is based on the concept of continual improvement. In order to ensure that we correct what goes wrong we must have a system to identify problems and ensure that action is taken to correct them.	• Establish procedures for corrective and preventive action. Ensure that all corrective actions are presented at each management review.	✓
Lack of a process for senior management review of SDS and EMS direction.	A process must exist by which senior management is regularly informed of the status of the SDS and EMS performance.	• Establish a procedure for regular review of the performance by senior management.	✓

5.0 Issue Scan

A FUNDAMENTAL FIRST STEP IN THE INTEGRATION OF SUSTAINABLE DEVELOPMENT INTO business operations is to identify all aspects of WD operations, policies and programs that have or may have an impact on the environment or sustainable development. This section outlines the methodology that WD uses to identify and prioritize its environmental aspects and presents the issues that WD currently considers to be a priority for action under the current SDS.

5.1 METHODOLOGY

WD formed an initial list of issues reflecting federal government priorities and consulted with internal and external stakeholders as to which sustainable development issues WD should address. E-mails and a learning event were used to raise awareness and a discussion paper with a questionnaire was distributed. The questionnaire asked participants to identify and rank sustainable development issues for WD to consider (such as reducing consumption of natural resources, increasing productivity through technological solutions, focusing on healthy Canadians and so forth) and the level of involvement WD should undertake. The SD team then reviewed the questionnaire results to determine appropriate areas for action. A summary of the survey results and comments have been posted on the WD Web site.

As part of our EMS, a procedure has been developed to identify aspects of WD activities which may impact the environment and sustainable development and over which WD can exert some control (please refer to EMS SDS Procedures Manual, *Identification of Significant Environmental Aspects and Impacts*). This procedure also provides a process by which these aspects are evaluated for their significance and prioritized for action. The procedure will be performed on a regular basis in order to ensure that the Issue Scan is up-to-date and relevant to the current WD operations, policies and programs. See *Table 2: Initial Identification of Environmental Aspects and Impact* for a sample of the type of issues identified during this procedure.

5.2 SUMMARY OF SDS ISSUES

WD has identified three areas as priorities for action under the current SDS:

- promoting sustainable development to Western Canadian SMEs;
- integrating sustainable development into the programs and services WD provides; and
- greening WD's internal operations.

Through the *Western Canada Business Service Network (WCBSN)* and our business services, WD has an excellent means of disseminating information on sustainable development to SMEs in Western Canada. This information will enable SMEs to make more informed decisions about the environmental consequences of their management practices and to take advantage of the opportunities sustainable development is creating for businesses that provide environmentally and socially responsible products and services.

According to respondents to the consultation questionnaire, the top two sustainable development issues for WD to address are "*Preserving the ecosystem*" and "*Building capacity within WD and with our stakeholders in sustainable development concepts.*" In light of this stakeholder response and topics receiving emphasis in the federal government as a whole, WD will focus efforts on reducing the environmental impacts of our own physical operations and incorporating consideration of environmental, social and economic factors into the programs and services we deliver. As a relatively small department occupying leased facilities, WD's targets are tempered by the limited scope of control over building operations and we are focusing on the issues that can be effectively managed given the staff and resources available.

As indicated in the previous section, WD has committed to a procedure for identifying aspects/issues over which WD has control and can be expected to exert influence. On an annual basis, WD will undertake to identify these issues. In July of 2000, WD proceeded with this exercise in order to identify priority areas.

TABLE 2: Initial Identification of Environmental Aspects and Impacts

Activity/Program/Policy	Aspect/Issue	Impact
Physical Operations	Procurement	a. depletion of natural resources b. use/release of hazardous materials c. landfill loading
	Solid Waste Management	a. depletion of natural resources b. landfill loading
	Vehicle Management	a. air pollution b. consumption of fossil fuel c. use/release of hazardous materials
	Energy Consumption	a. consumption of fossil fuel b. air pollution
Policy and Program Development (internal)	Training and Awareness	a. Reduction in potential for negative impacts on the environment, society, economy
	Strategic Environmental Assessment	a. Mitigation or prevention of negative impacts on the environment, society, economy
Expanding Access to Information	Training and Awareness	a. Reduction in potential for negative impacts on the environment, society, economy
Facilitating Access to Capital	Environmental Assessment	a. Mitigation or prevention of negative impacts on the environment, society, economy
	Supporting development of environmental technologies	a. Development and implementation of measures to reduce negative impacts on the environment

Environmental Aspect - An element of WD activities, policies, programs that can have an impact on the environment.
Environmental Impact - A change that takes place in the environment as a result of the aspect.

Table 2: *Initial Identification of Environmental Aspects and Impacts* outlines specific items as significant issues or "aspects" that require action under the current SDS. Please note that this exercise was completed using the business lines that were in place at the time. As this procedure is slated to take place annually, it is expected that the activities, aspects and impacts may change from year to year.

NOTE: WD has decided not to address water conservation at this time. As a tenant in leased facilities, WD has no effective means to control or measure consumption. Furthermore, potential reduction in consumption would be minimal given the small number of staff and limited types of use (washrooms and lunch areas only).

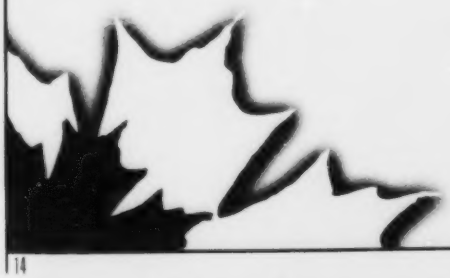

WD RECOGNIZES THAT CONSULTING INTERNALLY WITH EMPLOYEES AND EXTERNALLY WITH partners, clients and other stakeholders is an important part of the SDS planning process. The first purpose of consultations is to raise awareness on sustainable development issues with respect to WD and to provide an avenue for participants to voice their comments and perspectives on the WD Issues Scan and the development and implementation of the WD SDS. In the document *Moving Up the Learning Curve* the Commissioner specified the following three key weaknesses that all departments should address in their next SDS:

- limited coordination among departments;
- limited involvement of senior management; and
- limited feedback to participants.

To address these weaknesses WD developed a consultation process to inform and obtain input from both internal and external groups and individuals. A procedure was developed and it consisted of three phases.

6.1 PHASE I: NATIONAL ROUND TABLE

WD participated in a National Round Table on April 4, 2000 in which 28 departments and agencies and industry leaders met in Ottawa to discuss sustainable development. WD collaborated in the development of this roundtable and contributed through active participation and funding as an equal partner. Subsequently, WD has participated in the consultation process for the development of other departments' sustainable development strategies.

6.2 PHASE II: INTERNAL AND EXTERNAL CONSULTATIONS

The primary purpose of the second phase of the consultation process is to increase awareness of sustainable development within WD and to facilitate the finalization of SDS Issues Scan for the current WD SDS.

6.2.1 INTERNAL CONSULTATIONS

The first segment of the internal consultation process consisted of wide distribution of the *WD SDS 2000: Discussion Paper* which was prepared following an internal evaluation of the 1997 SDS (as discussed in Section 4) and was designed to raise awareness of sustainable development in WD offices. The document was distributed internally among employees via e-mail. This e-mail was followed by a learning event held for executives and the SD team in Edmonton on July 4th, 2000. Guest speakers at the event included Dr. Brian Natrass, a leading thinker, author and consultant in the area of sustainable development and Ron Bergin from the Office of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development. Following distribution of the WD Discussion Paper and [illegible] representatives from all business lines were requested [illegible] identification of sustainable development [illegible]

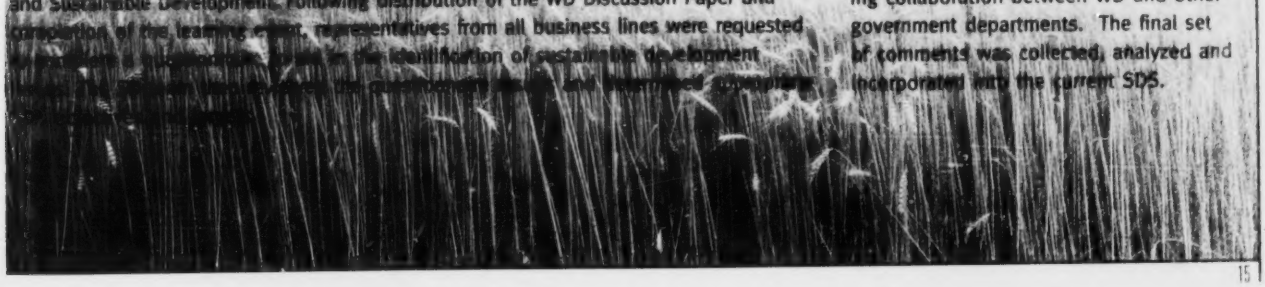

6.2.2 EXTERNAL CONSULTATIONS

External consultations consisted of distribution of the WD SDS 2000 Discussion Paper in addition to a set of survey questions to industry stakeholders (including Western Industry Portfolio members), Western Canada Business Services Network (WCBSN) members, the Western Science and Innovation Group, the Western Assistant Deputy Minister Policy Group and the other twenty-seven departments and agencies preparing their own SD strategies for tabling in December, 2000. These documents were distributed primarily via e-mail, and were posted on the sustainable development section of our internal Web site.

A database was created to collect, measure, analyze and report survey results. A summary of both internal and external consultation feedback is included as Appendix B.

6.3 PHASE III: SDS DRAFT CONSULTATION

Participants from the previous round of consultation were asked if they would like to participate in a second consultative phase. Approximately 75% (30 individuals) of the first round participants volunteered for the next phase of consultation. The second phase of the consultation process involved the distribution of a draft version of the current WD SDS (2000) in order to obtain constructive and detailed comments regarding the commitment and initiatives proposed. This draft was also used as the basis for discussions regarding collaboration between WD and other government departments. The final set of comments was collected, analyzed and incorporated into the current SDS.

7.0 Goals, Objectives and Targets

GOALS AND OBJECTIVES PROVIDE A BROAD SENSE OF DIRECTION TOWARDS SUSTAINABLE development and improved environmental performance. Targets are the realistic, measurable and time-bound statements of the steps that are required to achieve the objectives. The following section (Table 3) outlines the objectives and targets that have been established for the current WD SDS and the methodology used in their establishment.

7.1 WD SDS 2000 GOALS, OBJECTIVES AND TARGETS

Following the evaluation of the 1997 SDS, we altered our goals, objectives and targets to become more outcome oriented rather than activity focused. Building on lessons learned with our first SDS, WD developed a procedure for establishing goals, objectives and targets. This procedure was used by the SDS team consisting of representatives from different parts of the organization during the meeting on September 14th 2000 in Edmonton (See Section 6.0 Consultations). During the meeting SDS Team members and senior management officials established draft goals, objectives and targets using the issues identified in the SDS Issue Scan as a basis. These goals, objectives and targets were then reviewed and finalized following feedback from participants during Phase III of our Consultation process and are summarized in Table 3.

TABLE 3: WD SDS Goals, Objectives and Targets

GOAL 1: To facilitate the integration of sustainable development into the business practices of SMEs in Western Canada through our network partners.		
Objective 1.1: To provide our network partners and western SMEs with information on the practical application of sustainable development.	**Performance Indicator 1.1.1:** # and % of WCBSN members who have access to the WD sustainable development information package.	**Target 1.1.1:** 100% by March 31, 2002
	Performance Indicator 1.1.2: # users who access WD sustainable development information package.	**Target 1.1.2:** increase to March 31, 2004
	Performance Indicator 1.1.3: # and % of WCBSN members who are using the sustainable development information package in their delivery of services.	**Target 1.1.3:** 25% of WCBSN members by March 31, 2003

Goal 2: To integrate sustainable development into the programs, services and activities that we deliver directly and in partnership.		
Objective 2.1: To support projects that promote sustainable development principles, practices and technologies, directly or in partnership with others.	**Performance Indicator 2.1.1:** # of projects that support sustainable development and the $ value of WD funding approved.	**Target 2.1.1:** annual increase to March 31, 2004
Objective 2.2: To implement strategic environmental assessment (SEA) process for all new program and policy initiatives.	**Performance Indicator 2.2.1:** % of new programs assessed under the SEA process.	**Target 2.2.1:** 100% by March 31, 2003

Goal 3: To foster a sustainable development culture within WD.		
Objective 3.1: To make employees aware of the SDS and the objectives and targets.	**Performance Indicator 3.1.1:** # and % of employees who receive a sustainable development orientation package.	**Target 3.1.1:** 80 % of employees by March 31, 2003
Objective 3.2: To communicate progress on the WD SDS to employees on a regular basis.	**Performance Indicator 3.2.1:** # of best practices and case studies addressing sustainable development generated.	**Target 3.2.1:** Increase level, measured annually
Objective 3.3: To demonstrate and encourage the 3Rs (reduce, reuse, recycle) and implement recycling programs in WD facilities.	**Performance Indicator 3.3.1:** Number and type of 3R initiatives implemented at WD facilities.	**Target 3.3.1:** Increase level, measured annually
Objective 3.4: To increase green procurement within WD.	**Performance Indicator 3.4.1:** # of people with procurement responsibilities who have received green procurement training. **Performance Indicator 3.4.2:** # of contractual agreements that include green specifications.	**Target 3.4.1:** 90% by March 31, 2002 **Target 3.4.2:** Increase level, measured annually
Objective 3.5: To increase energy conservation in WD facilities.	**Performance Indicator 3.5.1:** % of all new office equipment purchased/leased that are energy efficient models.	**Target 3.5.1:** 80% by March 31, 2002

8.0 Action Plan Summary

THE TABLE BELOW OUTLINES GENERAL ACTIONS THAT WILL BE UNDERTAKEN BY WD TO achieve each objective. Specific details of actions for each objective, including responsibilities and resources required, are detailed in full action plans in the EMS Manual.

TABLE 4: WD SDS Action Plan Summary

GOAL 1: To facilitate the integration of sustainable development into the business practices of SMEs in Western Canada through our network partners.	
Objective 1.1: To provide our network partners and western SMEs with information on the practical application of sustainable development.	**Action Plan 1.1** • Develop an outline for the sustainable development information package, include learning outcomes and tracking process, decide on media to use (Web site, presentations, orientation sessions, etc.) • Develop a sustainable development information package that can be modified to meet the needs of the target audience and customize to needs of WCSBN and SME delivery. • Provide and promote access to sustainable development information package to WCBSN members and SMEs. • Document the number of WCBSN members who have received the sustainable development information package. • Survey 100% of WCBSN members to determine use of package.

GOAL 2: To integrate sustainable development into the programs, services and activities that we deliver directly and in partnership.	
Objective 2.1: To support projects that promote sustainable development principles, practices and technologies, directly or in partnership with others.	**Action Plan 2.1** • Discuss and recommend a process for assessing projects to determine if their outcomes support sustainable development in Western Canada. • Integrate this process into the current process for assessing projects. • Identify sustainable development projects, programs and processes in which WD is collaborating with others (federal and provincial departments, ministries and agencies; NGOs; etc.) • Cooperate with federal departments, other levels of government and not-for-profit groups (e.g. Pembina Institute) to achieve Climate Change goals under the Federal House in Order initiative.
Objective 2.2: To implement Strategic Environmental Assessment (SEA) process for all new program and policy initiatives.	**Action Plan 2.2** • Implement the application of SEA for all new program and policy initiatives. • Monitor the number of new programs assessed under the modified SEA process.

GOAL 3: To foster a sustainable development culture within WD.	
Objective 3.1: To make employees aware of the SDS and the objectives and targets.	• Modify the sustainable development info package developed in support of objective 1.1 to create a sustainable development employee orientation package. • Deliver sustainable development orientation package to employees in a voluntary training session. • Conduct a training needs analysis.
Objective 3.2: To communicate progress on the WD SDS to employees on a regular basis.	• Track sustainable development best practices and case studies using the *Business Excellence and Success Testimonials* (BEST) book and other sources. • Develop and distribute an annual SDS report for WD using the BEST book and measurement data collected.
Objective 3.3: To encourage the 3Rs (reduce, reuse, recycle) and implement recycling programs in WD facilities.	• Develop and implement a waste reduction action plan. • In conjunction with PWGSC, where practical, establish a system for collection and management of data on solid waste generation and recycling at WD facilities.
Objective 3.4: To increase green procurement within WD.	• Train staff in green procurement. • Review contracts and develop green clauses that can be integrated into one or more of the contractual agreements. • Investigate the possibility of marking green purchases in corporate purchasing system. • If successful with above, attempt to measure green purchases as a percentage of total purchases and use this information to develop SDS 2003 targets.
Objective 3.5: To increase energy conservation in WD facilities.	• Educate staff with procurement responsibilities on selection of energy-efficient models. • Provide all employees with energy consumption awareness training. • Arrange with PWGSC, where practical, to receive data on energy consumption to monitor consumption. • Cooperate with PWGSC, where practical, to achieve the conservation of energy in facilities occupied by WD.

9.0 Environmental Performance Measurement Framework

In an effort to understand and improve our performance against our stated objectives and targets, WD has developed a performance measurement framework (PMF). The information collected will help WD assess progress and identify areas where improvement is required.

In order to establish the PMF, WD has committed to undertaking a number of tasks. Each task is outlined below and a detailed description called: *A Guide to the WD Performance Measurement Framework*, is contained in the EMS Manual.

9.1 PLANNING

WD has developed a PMF that is appropriate given the nature and scope of its operations and SDS objectives and targets. In planning the PMF, WD addressed the following issues:

- priorities
- actions
- applicable environmental aspects
- timetable
- resources
- evidence of senior management commitment

9.2 DEVELOPING PERFORMANCE MEASUREMENT INDICATORS

WD has established procedures for defining performance measurement indicators that are used to measure achievement against each stated objective. To ensure contribution toward government-wide reporting on environmental performance from its operations, we have selected common performance indicators as suggested in the document *Sustainable Development in Government Operations: A Coordinated Approach*, where applicable. The performance indicators to be used are listed in Table 3: *WD SDS Goals, Objectives and Targets.*

In addition, WD has assigned roles and responsibilities to each of the performance measurement indicators. This information is contained within the WD EMS Manual.

9.3 SETTING OF TARGETS

Once the WD objectives were set and performance indicators chosen, the SD team set clear, measurable and time-bound targets for all objectives. Each target is linked to a performance indicator. The measurement against these targets will be the basis of the WD performance measurement that will be included in the sustainable development section of the annual Departmental Performance Reports.

9.4 COLLECTING BASELINE DATA

For each objective and target, there is a plan to collect baseline data. The baseline data will use the identified performance indicator and can be either a historical number or it can be a new baseline set at zero, as would be the case when establishing baseline data for a new program. In most cases the applicable baseline data are known or can be estimated, but where this is not the case clarification of the baseline figures may trigger adjustment of targets set within the SDS.

Baseline data will be collected for each target by March 31, 2002.

9.5 REPORTING

Once performance data has been collected, measured and analyzed, WD will use this information to prepare a report that can be provided to employees, stakeholders and the public. Employees will be informed of the department's progress in meeting the objectives and targets via e-mail. Stakeholders and the public can access progress reports available on the Internet.

9.6 REVIEWING AND IMPROVING PERFORMANCE

Procedures have been established to compare performance indicator data against established targets. Performance is reviewed and monitored regularly on a national basis and evaluated to identify opportunities for continuous improvement and cost savings.

10.0 Review and Improvement

A PROCESS OF CONTINUAL IMPROVEMENT IS IMPLEMENTED THROUGH THE ESTABLISHMENT of procedures for auditing and corrective action. These procedures provide WD with a process for assessing its environmental performance and ensuring that it continues to move towards sustainable operations.

10.1 IDENTIFICATION OF NONCONFORMANCE AND CORRECTIVE ACTION

Internal auditing procedures have been established to ensure that all operations which impact sustainable development and the environment are performed according to policy and procedures. These procedures also ensure that actions are taken to correct the non-conformance.

10.2 MANAGEMENT REVIEW

WD holds an EMS Management Review, a meeting with senior management, to ensure the adequacy and effectiveness of the environment and sustainable development management system. During this senior management meeting, reports will be made on the following:

- WD's Environmental Policy and SDS;
- progress on the implementation and achievement of environmental objectives and targets;
- identified non-conformances with federal, provincial and territorial legislation and regulations;
- other federal or provincial initiatives that may affect the WD SDS;
- results of SDS and EMS audits and evaluations;
- status of identified non-conformances and corrective action;
- continuing suitability of the EMS in relation to changing conditions (i.e. technological advancements, legislation, organizational structure, access to information); and
- concerns of relevant interested parties.

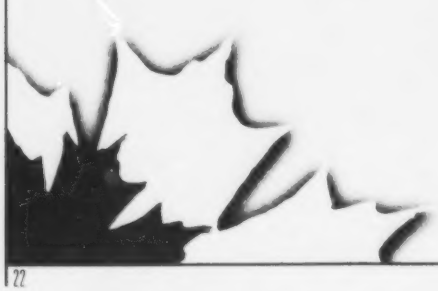

Appendix A
Summary of SDS Achievements

Goals (G) Objectives (O) Actions (A)		1998 2000 SDS Commitments	To be completed by Dec. 2000	Examples of activities done to date
1	G	**Raising Awareness & Providing Information**		
1.1	O	Improve SMEs access to sustainable development (SD) information via Western Canadian Business Service Network (WCBSN) and create awareness of SD principles among its members.	On-going	The WD Web site has links to other sustainable development sites.
1.1.0.1	A	Develop SD information that WCBSN members can share with small business.	On-going	To date, information has been primarily on a "pull" basis as requested by clients rather than on a "push" basis. Examples of actions taken by WD: In Alberta, the Business Link has 47 links to SD including Environment's International Institute for SD. WD has made information available to all WCBSN members in January 1998 through the Web site.
1.1.0.2	A	Facilitate sharing of SD principles and practices among WCBSN members [survey members for examples of how they put SD principles into practice and use data to assemble a list of best practices].	On-going	Briefings on SD and Climate Change have been provided to Community Futures Development Corporation (CFDC) associations. CFDCs were asked to identify how they raise SD awareness in their communities starting in their 97/98 Operating Plans to begin the process of establishing best practices.
1.2	O	Make SD information widely available in Western Canada through Internet.	On-going	WD has put sustainable development links on the WD Web site. WD is funding a project at the Pembina Institute in Alberta to develop Genuine Progress Indicators. The results of the project will be posted on the WD Web site.
1.2.0.1	A	Create a Web page highlighting the implementation of any new environmental regulations and actions that firms can take on greening their workplaces and create links to other sites where small business can get detailed SD information.	Mar-00	WD's public Web site redevelopment process is under way as of July 2000 and will include easy access to SD-related information.
1.2.0.2	A	Put the SDS on the WD Web site and post period updates on implementation.	Posted and on-going	WD's SD strategy is posted at **www.wd.gc.ca/eng/mediacentre/sd_plan/sd_toc.html** Updates can be found at **http://www.wd.gc.ca/eng/mediacentre**
1.3	O	Provide small businesses with information on SD business opportunities.	On-going	
1.3.0.1	A	Consult with other government departments about future procurement requirements in Western Canada and provide this information to clients and potential suppliers.	Fall 2000	Procurement and e-business strategies are currently under development that would address this item.
1.3.0.2	A	Create a team of SD experts to coordinate implementation of the SDS and act as an information resource (98/99).	On-going	The SD team was established in Nov 99, while an Environmental Assessment Team has existed for many years. WD - B.C. has also established a regional SD working group comprised of representatives from the four regional branches. Their role is to help coordinate the development and implementation of the WD SDS in B.C.

Goals (G) Objectives (O) Actions (A)		1998-2000 SDS Commitments	To be completed by Dec. 2000	Examples of activities done to date
2	G	**Supporting sustainable development through cooperative action**		
2.1	O	Cooperate with provincial governments on SD.	On-going	In collaboration with the province of B.C., WD has agreed to allocate $13 million in federal and provincial funding for fuel cell related projects under the Canada - B.C. Western Economic Partnership Agreement (WEPA).
2.1.0.1	A	Participate and promote SD at future western federal-provincial meetings.	On-going	A study done on WD's behalf by the Canada West Foundation included sustainable development in their findings. This information was shared with the Western Economic Development Deputy Minister Group comprised of the four provincial DMs and WD's Deputy Minister.
2.1.0.2	A	Gather information on provincial SD activities.	On-going	WD liaises with Alberta Climate Change strategy via provincial Climate Change Central, a virtual information and development organization, participates in activities with the provinces and partners with the provinces on specific projects (a research project in Alberta with the Pembina Institute, for example).
2.2	O	Encourage cooperative action between the 3 levels of government in Western Canada to promote SD.	On-going	
2.2.01	A	Co-sponsor an SD conference.	On-going	As examples, support has been provided to Globe and North Sun 99 conferences. Sponsor of Combustion Canada 99 & Canadian Waste Management Conference 99. WD put $5,000 into a CETAC[2] workshop on angel financing for environmental companies in Nov 98. WD sponsored Manitoba Environmental Industries Association (1999) annual meeting, including a booth promoting the Environmental Technology Loan Fund. WD co-sponsored (with TD Bank - $500 each) a breakfast session at the May 1998 Environmental Round Table in Winnipeg (WD had a booth as well). WD will be a sponsor of the Fraser Basin Council's November 2000 conference on sustainable indicators.
2.3	O	Promote achievement of federal SD objectives to support entrepreneurship and increase economic development.	On-going	WD participates with other federal departments in the SDS Regional Information Sharing Group in B.C. This regional group works to coordinate and share information on federal SD strategies and initiatives.
2.3.0.1	A	With the western members of the Industry Portfolio, increase the inclusion of SD objectives in economic development initiatives and activities.	On-going	WD employees have participated in sustainable development training developed by Industry Canada. Eco-efficiency pilot projects are under development that could involve both WD and Industry Canada. Conference calls with the other regional agencies have resulted in sharing of forms, procedures and ideas for inclusion in the next three year strategy.
2.4	O	Expand market opportunities through joint action for environmental and related enabling technologies.	On-going	In October 2000, WD announced $980,000 for the start-up of Fuel Cells Canada, a national industry organization for Canada's fuel cell industry.

[2]CETAC - Canadian Environment Technology Advancement Corporation

Goals (G) Objectives (O) Actions (A)		1998-2000 SDS Commitments	To be completed by Dec 2000	Examples of activities done to date
2.4.0.1	A	Identify opportunities or mechanisms to expand SD, including climate change, market opportunities and support CEIS[3].	On-going	WD works with Environment Canada (EC), Natural Resources Canada (NRCAN) and other federal agencies to promote western projects for TEAM[4] funding.
2.4.0.2	A	Promote the Technology Partnerships Canada (TPC) program's investment in western Canadian environmental firms.	On-going	WD is developing an Innovation Strategy which includes activities to assist western Canadian firms in accessing TPC program funding.
2.4.0.3	A	Promote WD-TD Bank Environmental Technology Loan Program.	On-going	Over $5 million in the various WD loan funds have been approved across the West. SD projects are not isolated within the Environmental Loan Fund, as many can be funded under others, such as the Knowledge-Based Industries Loan Fund.
2.4.0.4	A	Work with Environmental Industry Association in Western Canada to identify technology gaps and barriers in conjunction with the national work so that industry members can identify potential business opportunities.	On-going	WD participates with other agencies and associations to enhance opportunities for SMEs. For example, WD has a platinum membership in the Environmental Services Association of Alberta and is an associate member in the BC Chapter of the Canadian Environmental Industries Association.
3	**G**	**Fostering a Sustainable Development culture at WD**		
3.1	O	Ensure WD staff have understanding of Sustainable Development issues.	On-going	
3.1.0.1	A	Make SD presentations to staff.	Jul-00	A "News Flash" on Strategic Environmental Assessment was communicated to all employees Oct 99. SD team members have met with staff and managers within their respective regions. On July 4th, 2000, the Executive group engaged in an SD Learning event facilitated by Dr. Brian Nattrass, an expert in sustainable development and the Natural Step. Ron Bergin from the Office of the Auditor General made a presentation to the Executive group at this session as well.
3.2	O	Ensure SD is reflected in policy, plans and program development.	On-going	
3.2.0.1	A	Develop a process to include SD principles in policy, plans and programs.	Mar-00	Innovative Management Solutions Inc. is assisting WD to establish an EMS and related infrastructure to support and build sustainable development capacity and to include SD considerations in WD policies and programs.
3.2.0.2	A	Conduct environmental reviews of projects as required.	On-going	100% of WD funded activities, including programs delivered on behalf of other agencies such as the Infrastructure Program, are subject to an "environmental review."
3.3	O	Work to improve the environmental efficiency of office operations.	On-going	

[3]CEIS - Canadian Environmental Industry Strategy
[4]TEAM - Technology Early Action Measure

Goals (G) Objectives (O) Actions (A)		1999-2000 SDS Commitments	To be completed by Dec 2000	Examples of activities done to date
3.3.0.1	A	Support SD through the purchase of environmentally friendly goods and services.	On-going	Envelopes, letterhead and brochures use recycled paper. Recycle paper bins are available. "Used computers for schools" program in place. Staff is encouraged to shut down computers in the evening. Recycle containers for cans and bottles are provided to staff.
3.3.0.2	A	Support the development of the green procurement policy, including a definition of green goods and services in partnership with other federal and provincial agencies (i.e. via shared services or federal councils).	On-going	A sub-committee of the SD team is developing ways and means to green WD's operations. Innovative Management Solutions Inc. is assisting WD to establish an EMS and related infrastructure to support and build sustainable development capacity within WD and will play a part in advancing progress in this area.
4	**G**	**Enhancing federal visibility on the Climate Change file and delivering programs or services that contribute to the national Climate Change agenda.**		
4.1	O	Position the department as a key player on the Climate Change file.	On-going	
4.1.0.1	A	Plug into regional groups working on Climate Change issues.	On-going	WD is an active participant on provincial Climate Change committees / steering groups (ie: Alberta Climate Change Central). WD has coordinated a study to identify joint initiatives / opportunities in support of National Climate Change Strategy and western provincial Climate Change initiatives and activities. Several WEPA projects have been funded in cooperation with other federal departments, provincial & municipal governments and industry - ie: Greenhouse Gas Technology Showcase, Carbon Dioxide Sequestration, etc. WD provided funding to the Fraser Basin Council to help in the operation of the Fraser River Debris Trap, located near Aggassiz. WD is helping the Council to reduce pollution and greenhouse gases by reducing the amount of captured wood debris that is burnt each year.
4.1.0.2	A	Participate in key National Climate Change Secretariat issues Tables (e.g. the Technology Table).	On-going	WD has participated in all Technology Table meetings and in the development of the business plan resulting from the Technology Table.
4.1.0.3	A	Work with the Federal and National Climate Change Committees.	On-going	The Assistant Deputy Minister (AB) is leading the Industry Portfolio Climate Change actions in the West. WD has facilitated and sponsored several TEAM projects with the support of Environment Canada, Natural Resources Canada and others.

Appendix B

Summary of Results from the Sustainable Development Strategy 2000 Survey

- The SDS 2000 survey was distributed to approximately 500 individuals and organizations including WD staff and business network partners.
- WD received approximately a 10% response rate to this survey.
- A majority of the respondents agreed to be contacted for the second round of consultation.

1. Based on the Sustainable Development Action Plan that was developed in 1997 and our progress outlined in Appendix A, did we meet our objectives? If not, why not?

76% of the respondents that answered this question said that we did meet our objectives.

Selected comments on why our objectives were not met.
- It appeared to be a one-time exercise and then forgotten.
- Businesses and staff require an education and orientation on sustainable development and the what's, why's, how's and "what's in it for me" in order to move towards the goals and objectives the Department set.
- Objectives may not have been met given the great scope of the objectives and the difficulty of change in such complex areas.
- An action plan with measurable targets would have produced better results.

2. Help us get the issues right.
The following are examples of key issues and concerns impacting a sustainable future. Please add any items that you would like us to consider. Place a check in the left hand column to indicate the items that you think should be addressed and rank their priority in the right hand column.

	Suggested key issues and concerns impacting our future	Rank
	Reducing consumption of natural resources.	
	Preserving the ecosystem.	
	Sharing benefits and opportunities with all Canadians to improve overall quality of life.	
	Capitalizing on technological solutions to increase productivity.	
	Increasing economic growth.	
	Focusing on healthy Canadians.	
	[illegible] electronic revolution.	
	Building capacity within WD and [illegible] stakeholders in sustainable development [illegible]	

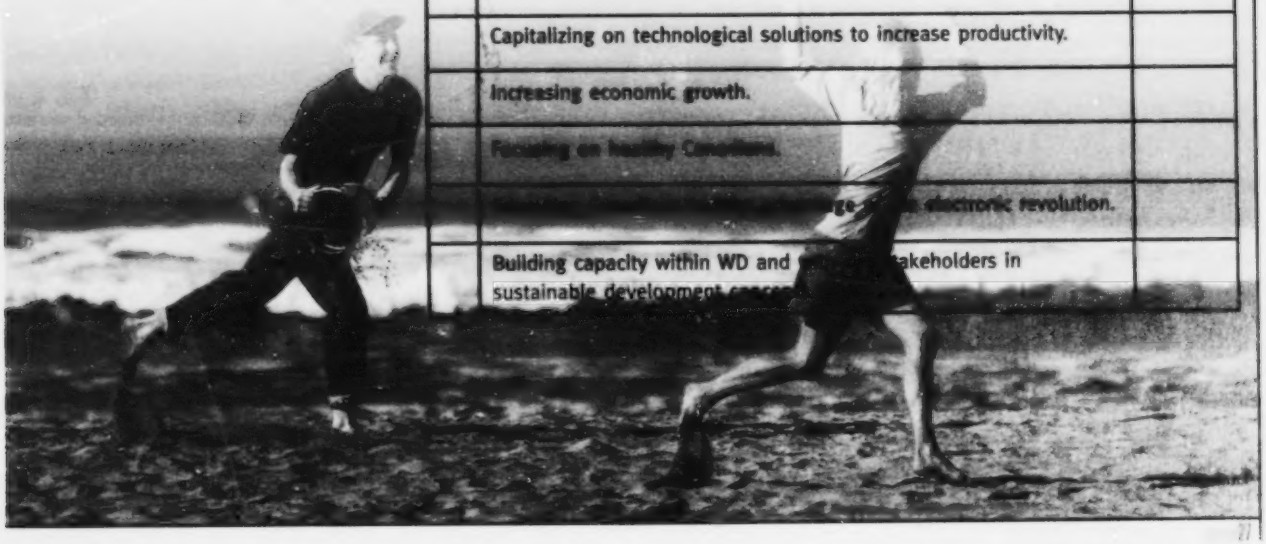

Top two key issues according to respondents:
- preserving the ecosystem, and
- building capacity within WD and with our stakeholders in sustainable development concepts.

Other items mentioned include:
- developing a sustainable development indicator,
- sustainable communities,
- prioritizing existing or planned programs to support sustainable development projects eg. Infrastructure Canada,
- display leadership in environmental responsibility,
- support of technical solutions for environmental challenges (i.e. recycling technology), and
- encouraging sustainable development activities (i.e. reduced consumption of non-renewable resources).

3. WD is a small department with limited resources. In relation to other federal departments with national mandates in the areas of environmental and social aspects, is WD better to selectively partner with others leading sustainable initiatives in Western Canada, or to lead sustainable development activities in the West?

76% of the respondents that answered this question said that WD should selectively partner with others.

A majority of respondents to this question indicated that WD should partner, or selectively partner with federal and provincial departments and with industry and other groups and organizations to promote SD. A significant number also highlighted the possible leadership role WD could play in this area. Also mentioned was the possible advocacy role WD could play with other departments in terms of their SD activities in the West and the fact that WD should look internally to promote SD practices within its structure and operations and focus on its clients and partners.

4. Given WD's economic development mandate, western focus and limited resources, what level of participation would you recommend WD undertake in our next Sustainable Development Strategy (2000-2003): minimal (respond to legislated expectations), medium (where relevant, ensure WD policies and programs support national horizontal sustainable development priorities), or maximum (adopt sustainable development as a primary objective for WD, incorporating this approach into all new programs and policies)?

The recommendations of the respondents are:
- 4% Minimal
- 50% Medium
- 46% Maximum

Selected Comments
- Maximum. WD has the strategic position with many of its programs and the purse strings to federal financing to encourage, engineer and in some cases, demand change. For instance, our Business Services Centers are in a favorable position to provide SD information to business.... whether established or start-up.
- Medium. WD should incorporate SD into new programs e.g. WEPA renewal, as a factor in selecting and prioritizing investments...will need to define sustainable development in a way that is relevant to the program, and is clear and measurable.

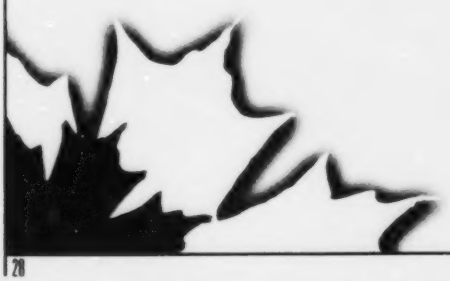

5. What sustainable development challenges does your organization experience that may be an area where WD could assist?

Selected responses
- Providing examples that would indicate how conventional approaches could be enhanced by a sustainable approach so that it is easy to see how the bottom line can be improved while protecting the eco-systems and benefiting others.
- assisting businesses to the practical implementation of SD over the long term
- WD could provide other federal government departments a list of "green" suppliers in Western Canada - to assist the other departments in achieving their green procurement targets
- economic/social development and ecological integrity within First Nations/Aboriginal communities
- indicators and models of development
- knowledge transfer and ecological/economic/social concerns in sustainable forest management
- work on EMS/eco-efficiency and environmental technologies
- further work on health, linking environmental health and human health
- education and training

6. In what areas would you be interested in partnering/working with WD?

Some of the areas of interest mentioned include:
- Climate Change and initiatives
- research and knowledge transfer
- community projects
- business counseling on SD (providing expertise on EMSs, providing advice on greening operations, seeking advice in how to develop SD understanding so that it becomes viable contemporary business practice).
- developing a sustainable development indicator (This project is a cooperative effort between Environment Canada, the National Roundtable on the Environment and the Economy and Statistics Canada. Its objective is to develop and formalize a series of sustainable development indicators that will be adopted for use by the federal government. It is anticipated that these indicators will have, at least to some extent, regional dimensions.)

7. Do you have any other comments? The Commissioner of the Environmental and Sustainable Development has challenged federal departments to develop sustainable development strategies that are "compelling and inspiring." Do you have any suggestions?

Selected Comments
- Effective strategies for sustainable development are built around education and leadership. Happily, these are already incorporated in your organization's strategies.
- Our offices need to do a better job on the 3 R's, ALL of our offices, in order for us to have credibility in any external initiatives.
- WD is using, and should continue to use, its unique network of partners in advancing sustainable development.
- WD should try to include more targets in its next strategy in the social, cultural and economic areas of sustainable development (for example: sustainable communities) and ensure that your targets are quantifiable with identifiable outcomes.

"Sustainable development is development that meets the needs of the present without compromising the ability of future generations to meet their own needs."
Our Common Future – The Brundtland Report

"Sustainable development focuses on improving the quality of life for all of the Earth's citizens without increasing the use of natural resources beyond the capacity of the environment to supply them indefinitely."
International Institute for Sustainable Development

"For WD, sustainable development is achieved when full consideration is given to economic development, the preservation of the environment and the social well being of Canadians."
WD Sustainable Development Strategy 2000

"We are deeply convinced that economic development, social development, and environmental protection are interdependent and mutually reinforcing components of sustainable development, which is the framework for our efforts to achieve a higher quality of life for all people. Equitable social development recognizes that empowering the poor to utilize environmental resources sustainably is a necessary foundation for sustainable development. We also recognize that broad-based and sustained economic growth in the context of sustainable development is necessary to sustain social development and social justice."
Declaration and Programme of Action – World Summit for Social Development
March 1995

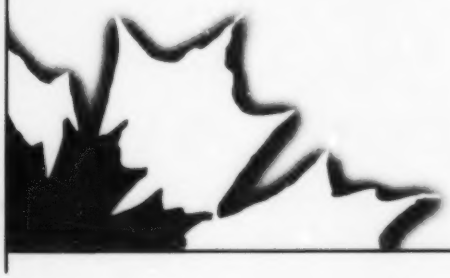

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADA

Stratégie pour un développement durable

La protection de l'environnement, le bien-être de la société canadienne et le développement économique soutenu

Canada

DEO

Pour obtenir des copies de cette stratégie appelez Diversification de l'économie de l'Ouest Canada au numéro suivant 1-888-338-9378.
La Stratégie pour un développement durable de DEO est aussi disponible sur le site Internet de DEO à l'adresse suivante : **http://www.deo.gc.ca**

No. de catalogue : C89-6/5-2000
ISBN : 0-662-65312-2

Décembre 2000

Ce document est imprimé avec des encres végétales sur du papier recyclé.

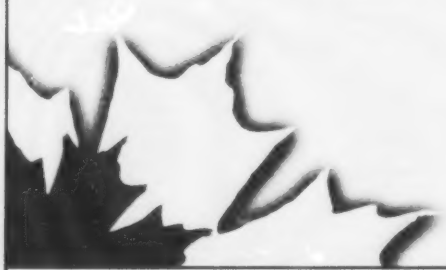

Message du ministre

Au cours des dernières années, les Canadiens ont fait face aux défis que présentent les progrès technologiques rapides, la mondialisation et les pressions exercées sur l'environnement. Ces mesures nous permettent de bénéficier d'une prospérité économique, et nous commençons à intégrer les principes du développement durable à notre façon de faire des affaires.

Les Canadiens veulent une économie durable qui leur garantisse pour l'avenir la qualité de vie élevée dont ils jouissent actuellement. Le développement durable offre un moyen d'y parvenir puisqu'il permet d'atteindre les objectifs de l'heure sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire à leurs besoins. Par exemple, les entreprises industrielles commencent à adopter des pratiques éco-efficaces afin d'améliorer leur rendement économique et environnemental. Elles réduisent leur consommation de produits auxiliaires et d'énergie tout en réduisant leurs émissions de polluants.

Le savoir est devenu la pierre angulaire de la croissance économique, de la compétitivité et de la prospérité nationale. L'intégration de notre savoir-faire scientifique et technologique et de notre esprit d'entrepreneurship aux considérations environnementales offre des possibilités d'innovation qui créent un équilibre entre le développement économique et la gestion responsable de l'environnement. En regroupant les principaux ministères et organismes responsables des sciences et de la technologie, de la connectivité, du développement régional, des services aux entreprises et de la politique microéconomique, le portefeuille de l'Industrie joue un rôle de premier plan dans la création d'une économie du savoir durable.

En déposant la deuxième série de stratégies de développement durable, Industrie Canada, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Développement économique Canada pour les régions du Québec et Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, de concert avec d'autres ministères fédéraux, affermissent l'engagement du gouvernement du Canada à l'égard d'un avenir économique, environnemental et social plus durable. Ces organismes fédéraux demeurent déterminés à travailler ensemble pour définir une orientation saine et des mesures proactives pour construire une économie durable et dynamique. Les stratégies de développement durable constituent un point de départ solide pour nous permettre de poursuivre notre travail afin d'enrichir nos vies et de léguer à nos enfants un environnement plus sain.

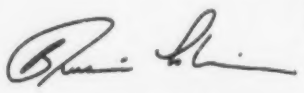

L'honorable Brian Tobin

Message du secrétaire d'État

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) continue de s'acquitter de son mandat qui est d'encourager le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien. Il est en position d'offrir des politiques, des programmes et des services qui favorisent un équilibre des conséquences sociales, économiques et environnementales du développement durable.

Le dépôt de la deuxième Stratégie de développement durable (SDD) de DEO nous donne l'occasion de réfléchir, d'évaluer et de planifier. La première SDD, déposée par DEO en décembre 1997, a permis d'atteindre plusieurs de ses objectifs, mais, aspect sans doute le plus important, elle a donné à DEO l'expérience nécessaire pour contribuer réellement à l'engagement du Canada envers les buts du développement durable.

En conformité avec les enseignements tirés de la mise en œuvre de sa première stratégie, DEO a développé plusieurs processus internes conçus pour assurer la réalisation de ses buts et objectifs de développement durable pour 2000. À l'aide de la norme ISO 14001, utilisée comme ligne directrice, DEO a développé des objectifs et buts clairs, des indicateurs de rendement mesurables et des cibles réalistes.

Les priorités pour la deuxième ronde des initiatives de développement durable au sein de DEO sont les suivantes :

- **Faciliter l'intégration du développement durable dans les pratiques commerciales des petites et moyennes entreprises de l'Ouest canadien, grâce aux partenaires du réseau de DEO.**
- **Intégrer le développement durable dans les programmes, services et activités que DEO applique, fournit ou exerce, directement ou en partenariat.**
- **Favoriser une culture du développement durable au sein de DEO.**

Un plan d'action à l'appui de ces buts et objectifs est résumé dans la stratégie.

DEO comprend que les pratiques du développement durable doivent être mises en œuvre au niveau des politiques et des programmes, afin de garantir le bien-être environnemental, social et économique des Canadiens et des Canadiennes. DEO continue également de soutenir des initiatives telles que la technologie de la pile à combustible et la séquestration du carbone, des projets destinés aux régions qui connaissent des difficultés économiques, et des projets de développement urbain durable, ainsi que les mesures d'écologisation des activités gouvernementales. Ces activités dans l'Ouest du Canada reflètent notre engagement suivi envers la santé et le développement durable sur notre planète.

L'honorable Ronald J. Duhamel

Ministre des Anciens combattants
Secrétaire d'État
(Diversification de l'économie
de l'Ouest Canada)
(Francophonie)

Table des matières

SOMMAIRE 3
Développement durable – L'approche de DEO 3
Une Stratégie pour atteindre au développement durable 3
Nos principaux engagements 3

1.0 INTRODUCTION 4
1.2 Intégration du développement durable dans l'orientation stratégique de DEO . . 4

2.0 MODE DE PRÉPARATION DE LA SDD 5
2.1 Structure de la SDD 5
2.2 Le SGE de DEO et son rôle dans la SDD 5

3.0 PROFIL DE DEO
3.1 Mandat du ministère 7
3.2 Structure organisationnelle de DEO 7
3.3 Structure fonctionnelle de DEO 7
3.3.1 Partenariats de services 8
3.3.1.1 Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC) . . . 8
3.3.1.2 Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) 8
3.3.1.3 Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) 8
3.3.1.4 Centres pour les femmes entrepreneurs (CFE) 8
3.3.2 Services commerciaux 8
3.3.3 Services de financement 9
3.3.4 Services d'information 9
3.3.5 Initiatives stratégiques 9
3.3.6 Programmes nationaux 9
3.3.7 Programmes hérités 10
3.4 Planification à long terme 10
3.4.1 Esprit d'entreprise et développement d'entreprises 10
3.4.2 Innovation 10
3.4.3 Partenariat et coordination 10
3.4.4 Recherche et analyse économiques 10

4.0 ÉVALUATION DE LA SDD DE DEO DE 1997 11
4.1 Champ de l'évaluation 11
4.2 Conclusions de l'évaluation 11
4.2.1 Évolution des circonstances 11
4.2.2 Réalisations 11
4.2.3 Conclusions de l'évaluation, leçons apprises et mesures d'amélioration . 11

Table des matières, suite

5.0 ANALYSE DES QUESTIONS 13
5.1 Méthode 13
5.2 Sommaire des questions concernant la SDD 13

6.0 CONSULTATIONS 15
6.1 Étape I : Table ronde nationale 15
6.2 Étape II : Consultations internes et externes 15
6.2.1 Consultations internes 15
6.2.2 Consultations externes 15
6.3 Étape III : Projet de consultation SDD 15

7.0 BUTS, OBJECTIFS ET CIBLES 16
7.1 Buts, objectifs et cibles de la SDD 2000 de DEO 16

8.0 SOMMAIRE DU PLAN D'ACTION 18

9.0 CADRE DE LA MESURE DU RENDEMENT ENVIRONNEMENTAL 20
9.1 Planification 20
9.2 Développement d'indicateurs de la mesure du rendement 20
9.3 Établissement de cibles 20
9.4 Collecte des données de base 20
9.5 Rapports 20
9.6 Examen et amélioration du rendement 20

10.0 EXAMEN ET AMÉLIORATION 21
10.1 Définition des cas de non-conformité et des mesures correctrices 21
10.2 Examen par les cadres 21

TABLEAUX

Tableau 1 : Sommaire de l'évaluation de la SDD 12
Tableau 2 : Détermination initiale des aspects et des incidences environnementaux 14
Tableau 3 : Buts, objectifs et cibles de la SDD de DEO 16
Tableau 4 : Sommaire du plan d'action SDD de DEO 18

APPENDICES

Appendice A – Sommaire des réalisations SDD 23
Appendice B – Sommaire du résultat des consultations 27

Stratégie pour un développement durable

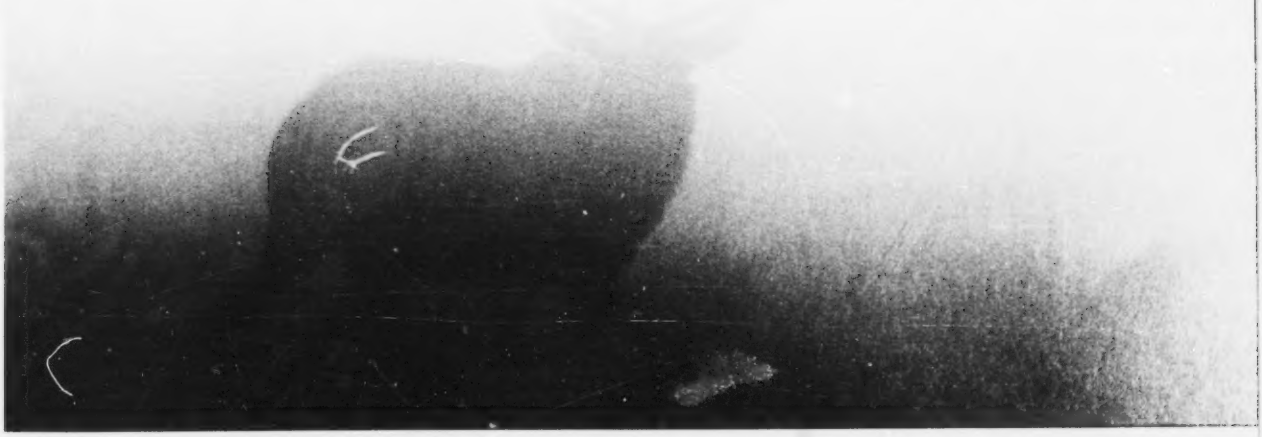

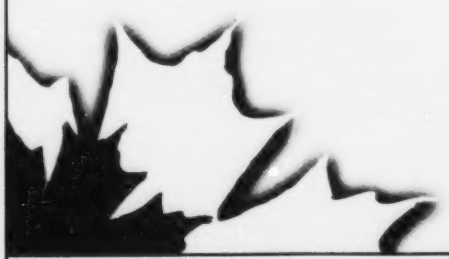

DÉVELOPPEMENT DURABLE – L'APPROCHE DE DEO

Les générations futures ont le droit à une qualité de vie égale à celle de la génération d'aujourd'hui. Pour atteindre cet objectif, Diversification de l'économie de l'Ouest (DEO) embrasse la notion de développement durable (DD) et s'efforce de l'intégrer dans tous les aspects de ses décisions. Pour DEO, le développement durable est atteint lorsqu'une pleine considération est accordée au développement économique, à la préservation de l'environnement et au bien-être social des Canadiens.

En tant que ministère régional chargé de faire progresser le développement économique dans les provinces de l'Ouest, DEO est en position de stimuler, dans l'Ouest canadien, au sein de l'administration et du secteur privé, le progrès vers le développement durable.

UNE STRATÉGIE POUR ATTEINDRE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au lieu de considérer exclusivement les aspects environnementaux dans notre seconde stratégie de développement durable (SDD) pour 2000, DEO s'est aussi concentré sur des décisions intégrées, et en particulier sur les moyens de faciliter un développement économique qui soit plus viable. Deux des trois buts de DEO s'intéressent en particulier aux programmes, produits et services, et au travail effectué avec les partenaires et les petites et moyennes entreprises (PME) en vue d'étendre le développement durable au-delà des murs du ministère.

Cette SDD constitue une importante entreprise pour un ministère qui compte un effectif de 340 employés. Nous avons examiné nos progrès, recueilli des commentaires au moyen de consultations auprès de nos partenaires externes et internes, et développé un système de gestion environnemental (SGE) grâce auquel il nous sera possible de répondre à nos engagements SDD.

NOS PRINCIPAUX ENGAGEMENTS

La SDD 2000 de DEO contient de nombreuses cibles qui seront utilisées pour évaluer les progrès accomplis. Tout aussi importants cependant sont trois engagements fondamentaux qui amélioreront l'efficacité de cette stratégie. DEO prend les engagements principaux suivants dans cette SDD.

- **Mise en œuvre de notre SDD à l'aide d'un SGE fondé sur la norme ISO 14001** – En [illegible] DEO doit élaborer un SGE [illegible] son SGE et de considérer chacun des éléments de cette norme. À titre de norme acceptée au niveau international, elle sera familière à nombre de nos clients et partenaires externes, et elle constitue un excellent fondement pour nos efforts en matière de SDD.

- **Élaboration d'un cadre de mesure du rendement**
  Le rapport de mai 2000 du Bureau du Commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD) mentionne clairement qu'un cadre de mesure du rendement devrait faire partie de toutes les SDD. DEO a élaboré un cadre qui répond aux exigences décrites dans le rapport, et il a intégré ce cadre dans son approche globale en matière de développement durable.

- **Participation de la haute direction de DEO**
  La sous-ministre de DEO a donné au personnel une directive précise, qui consiste à élaborer et à mettre en œuvre des objectifs et cibles propres à faciliter l'intégration du développement durable dans les produits, services et activités de DEO. Ce soutien comprend un engagement de la haute direction de revoir régulièrement la SDD et d'appliquer tout correctif qui s'imposera.

Les buts, objectifs et cibles spécifiques sont présentés dans la partie 7.0 (p.16) de ce document et sont résumés au Tableau 3. De plus, le plan d'activités pour la réalisation de ces objectifs est présenté [illegible] et [illegible]

1.0 Introduction

Le gouvernement du Canada a fait du développement durable un objectif national et il prend des mesures pour s'assurer que les Canadiens puissent bénéficier, aujourd'hui et dans l'avenir, d'une sécurité environnementale, sociale et économique. Le développement durable est une manière de reconnaître que les questions sociales, environnementales et économiques sont interreliées et interdépendantes. Nous formons un ministère dont l'objet est de soutenir le développement économique dans l'Ouest canadien, et nous croyons que nous avons le devoir de contribuer au développement d'une manière qui soit durable et qui reconnaisse expressément l'interaction des facteurs économiques, sociaux et environnementaux dans toute activité de développement économique. Depuis 1990, le gouvernement fédéral a pris plusieurs engagements se rapportant à l'écologisation des opérations gouvernementales. Toutefois, il a fallu attendre décembre 1995 pour que la nécessité d'une responsabilisation soit prise en compte au moyen d'une modification de la Loi sur le vérificateur général. Ces modifications ont institué le poste de Commissaire à l'environnement et au développement durable (le Commissaire) au sein du Bureau du vérificateur général, et l'obligation de développer une Stratégie de développement durable (SDD) et de la déposer au Parlement. La SDD de chaque ministère doit indiquer la manière dont le ministère intégrera les principes et pratiques du développement durable dans ses politiques, programmes et activités. Une SDD mise à jour doit être déposée tous les trois ans, et des rapports intérimaires annuels sont requis à l'intérieur du Rapport ministériel sur le rendement.

La démarche du gouvernement du Canada à l'égard du développement durable suppose des décisions intégrées fondées sur trois éléments principaux:

- une orientation à long terme visant à préserver et à renforcer le capital économique, social et naturel (ressources naturelles) afin d'améliorer la qualité de vie et d'assurer un héritage pour les générations futures;
- une perspective horizontale qui intègre pleinement les facteurs sociaux, économiques et environnementaux; et
- une reconnaissance de l'interdépendance des activités nationales et internationales.

Cette démarche reflète l'équilibre nécessaire dans les sociétés modernes et cohésives qui tiennent compte des conséquences sociales, environnementales et économiques de leurs décisions. Par la mise en œuvre et l'élaboration de notre SDD, ainsi que du système de gestion de l'environnement (SGE) qui soutient sa mise en œuvre, nous unifierons les buts du gouvernement, de l'industrie, des institutions, des collectivités et des citoyens. Il ne s'agit pas de limiter le développement économique, mais d'être plus perspicaces dans la manière dont nous développons notre économie. Nous devons être ouverts aux méthodes nouvelles de faire les choses, aux méthodes qui auront le moins d'incidence possible sur l'environnement et qui favoriseront un développement durable. Un développement économique stratégique et bien géré contribuera à un accroissement de la qualité de vie dans l'Ouest canadien tout en garantissant la compétitivité économique de cette région, aujourd'hui et dans l'avenir.

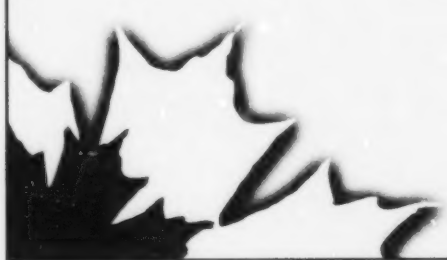

1.2 INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ORIENTATION STRATÉGIQUE DE DEO

DEO est un organisme régional dont le mandat est de favoriser le développement économique dans les quatre provinces de l'Ouest. C'est pourquoi nous considérons le développement durable comme une partie intégrante du processus décisionnel dans les questions de développement économique et dans nos pratiques internes, et non comme une activité distincte élaborée d'une manière indépendante. Les activités de DEO visent à promouvoir et à soutenir le bien-être économique de l'Ouest canadien tout en contribuant notablement aussi à l'aspect environnemental et à l'aspect social. DEO participe à une grande diversité d'activités, et il travaille souvent en partenariat avec d'autres ministères et organismes fédéraux qui exercent un rôle de chef de file dans les questions environnementales, sociales et économiques.

Dans la préparation de cette dernière Stratégie de développement durable, DEO s'est employé à modifier sa SDD en s'appuyant sur les recommandations du Commissaire, décrites dans les documents intitulés *Avancer dans la voie du progrès: La deuxième génération de stratégies de développement durable et Écologisation des opérations gouvernementales: Quand le gouvernement sera-t-il à la hauteur?* Le Commissaire a instamment prié les ministères de modifier leurs SDD en s'inspirant des leçons apprises durant le développement et la mise en œuvre de leurs premières SDD. S'inspirant de ce conseil, DEO s'est concentré sur les aspects suivants dans la préparation de l'actuelle SDD :

- **évaluation de la SDD initiale de DEO**, afin de voir ce que nous avons réalisé, ce qui a changé et ce qui pourrait être fait différemment, et utiliser cette évaluation dans les consultations devant conduire à la deuxième SDD;
- **renforcement de l'étape de la planification**, en établissant des liens précis entre les activités de DEO, les aspects et effets importants de telles activités sur l'environnement et le développement durable, et les activités prioritaires (buts, objectifs et cibles) nécessaires pour mesurer la performance environnementale et la contribution au développement durable; et
- **accélération de l'élaboration du système de gestion environnementale (SGE) de DEO**, afin de soutenir la mise en œuvre de la SDD de DEO, ainsi que les activités de consultation, de suivi, de mesure, d'établissement de rapports, d'examen et d'amélioration.

2.1 STRUCTURE DE LA SDD

Comme l'exige la Loi sur le vérificateur général et l'avis ultérieur du Commissaire, l'actuelle SDD de DEO comprend les sept sections clés suivantes :

- **Profil ministériel de DEO** – Indique les fonctions et activités principales de DEO, décrit le mandat du ministère, comprend un examen du contexte législatif et politique dans lequel évolue DEO, et décrit la manière dont le mandat, les priorités et les enjeux de DEO ont évolué pendant la durée de la première stratégie, ainsi que la manière dont ils devraient évoluer pendant la stratégie actuelle.
- **Évaluation de la SDD** – Décrit la méthode employée pour effectuer une évaluation interne de la première SDD, et fait rapport sur les leçons apprises et sur la manière dont ces leçons ont servi à apporter des améliorations à la SDD de DEO.
- **Analyse des questions** – Offre une évaluation des activités, politiques et programmes de DEO sous l'angle de leur incidence sur l'environnement et le développement durable. L'analyse des questions de DEO conduit aussi à une définition des opportunités et des contraintes de DEO dans la progression du développement durable.
- **Consultations** – Résume la rétroaction reçue par DEO dans ses consultations avec les employés, les clients et autres agents sociaux, en ce qui a trait à la réalisation des buts et pratiques du développement durable au sein de DEO.
- **Buts, objectifs et cibles** – Décrit les mesures prioritaires qui ont été établies pour assurer l'amélioration du rendement environnemental de DEO et la contribution de DEO au développement durable.
- **Plan d'action environnemental** – Décrit l'orientation globale se rapportant à la SDD de DEO, et donne le détail des ressources, responsabilités et échéances nécessaires pour atteindre les cibles.
- **Cadre de la mesure du rendement environnemental** – Décrit le cadre établi pour suivre, mesurer et faire connaître les progrès accomplis par DEO dans l'amélioration du rendement environnemental et la réalisation du développement durable.

2.2 LE SGE DE DEO ET SON RÔLE DANS LA SDD

Le Guide de l'écogouvernement, document principal qui énonce nombre des règles à suivre pour établir une SDD, recommande qu'une SDD englobe la mise en œuvre d'un système de gestion de l'environnement (SGE) fondé sur les principes de la norme internationale ISO 14001. Le Commissaire a répété l'importance de la mise en œuvre d'un SGE fondé sur la norme ISO 14001, dans le document intitulé *Avancer dans la voie du progrès* et il a invité les ministères à accélérer le développement de leur SGE.

Le SGE de DEO prévoit un cadre pour la planification et la mise en œuvre des objectifs de notre SDD, ainsi que pour le processus de suivi et de mesure qui est nécessaire pour nous assurer que nous répondons à tels objectifs. La section qui suit résume la manière dont DEO aborde les cinq principes de la norme ISO 14001 dans son SGE.

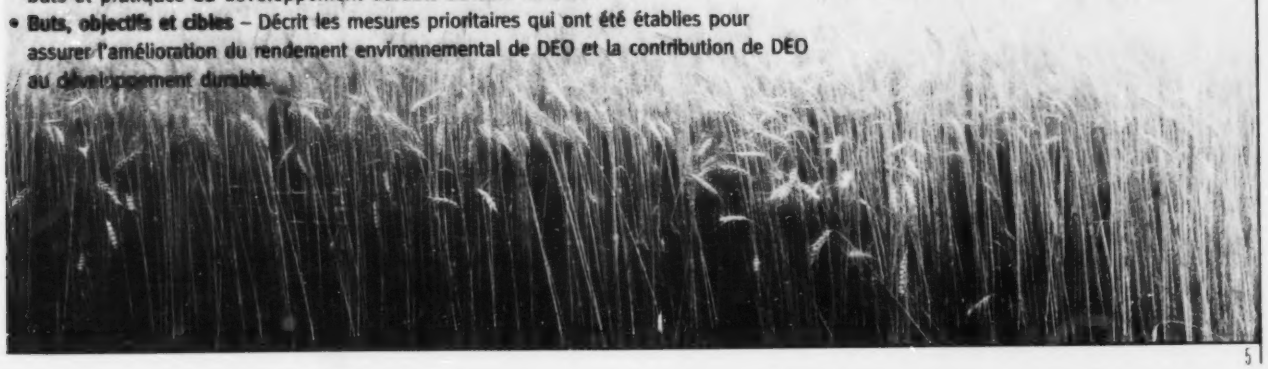

Politique environnementale – La politique environnementale est le moteur de la mise en œuvre et de l'amélioration du SGE de DEO. Elle sera documentée, appliquée, maintenue et communiquée à tous les employés, et elle est consultable sur le site Web de DEO.

Planification – Le SGE de DEO consiste en un plan d'exécution de sa politique environnementale. DEO établit et met à jour une liste de ses principaux aspects environnementaux ainsi que de ses exigences juridiques et autres. DEO tient compte de ces aspects environnementaux et exigences juridiques dans l'élaboration des objectifs et cibles environnementaux.

Pour faire en sorte que DEO réponde aux objectifs et cibles énoncés dans la SDD, des plans d'action environnementaux détaillés ont été établis pour chacun des objectifs environnementaux. Ces plans d'action environnementaux indiquent des cibles mesurables et assorties d'échéances, les ressources nécessaires, et l'obligation de rendre compte. Les personnes appelées à rendre compte sont tenues de faire rapport sur la mesure dans laquelle les cibles énoncées dans chaque plan ont été atteintes. Dans la norme ISO 14001, ces plans sont appelés « programme(s) de gestion de l'environnement ».

Mise en œuvre et opération – DEO continue d'élaborer les moyens et mécanismes de soutien suivants qui sont nécessaires pour donner effet à ses politiques, objectifs et cibles environnementaux :

- définir les rôles, responsabilités et pouvoirs au regard du SGE;
- évaluer la formation, les connaissances et les compétences des employés;
- établir et mettre à jour des procédures de communication au regard du SGE et de la SDD;
- documenter les éléments essentiels du SGE;
- établir et mettre à jour des méthodes de contrôle des documents; et
- établir et mettre à jour des contrôles opérationnels pour les activités qui ont ou pourraient avoir une incidence notable sur l'environnement, et cela au moyen de procédures documentées.

Vérification et mesures correctrices – DEO a établi des procédures permettant de suivre et de mesurer la conformité aux lois et règles environnementales, d'établir et de mettre à jour les registres environnementaux, de définir la non-conformité et d'appliquer des mesures correctrices et préventives, enfin d'évaluer la performance du SGE, au moyen de vérifications internes.

Examen du SGE par la direction – Un examen périodique, effectué par la haute direction, de la pertinence du SGE et de la SDD de DEO, examen durant lequel la haute direction est informée de l'état de la non-conformité au SGE, et des ressources nécessaires pour appliquer des mesures correctrices.

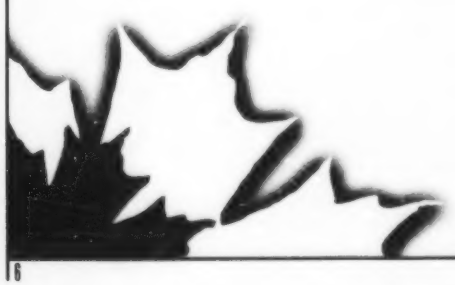

3.1 MANDAT DU MINISTÈRE

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) a été établi en 1987 et fait partie du portefeuille d'Industrie du gouvernement du Canada. Le portefeuille d'Industrie regroupe 13 ministères et organismes clés dont la vocation s'étend aux sciences, à la technologie, au développement régional, aux services commerciaux et à la politique microéconomique.

Le mandat de DEO est défini dans la Loi de 1988 sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien. La Loi permet au ministère de jouer un rôle novateur et attentif au nom du gouvernement du Canada :

- par la promotion du développement et de la diversification de l'économie de l'Ouest canadien;
- par la défense des intérêts de cette région dans les décisions nationales; et
- par la coordination des activités fédérales de développement économique dans l'Ouest.

Un élément fondamental de la stratégie de DEO est celui qui consiste à rendre l'Ouest canadien moins dépendant de l'exploitation des ressources naturelles, telles que le pétrole, le gaz, le charbon, etc., et davantage axé sur les industries à valeur ajoutée et du savoir.

Le ministère se concentre sur les priorités particulières du gouvernement en vue d'atteindre une qualité de vie plus élevée grâce à l'accélération du passage à l'économie du savoir. DEO assume un rôle actif dans la mise en place d'une économie dynamique et innovante, en s'assurant de la qualité de notre environnement, en instaurant des collectivités plus solides, en offrant des possibilités économiques à tous les Canadiens de l'Ouest et en donnant suite au programme Un Canada branché[1].

DEO remplit son mandat en faisant porter ses programmes et services sur les petites et moyennes entreprises de l'Ouest canadien et en s'assurant que tous les Canadiens de l'Ouest ont accès à l'information, aux services et au financement dont ils ont besoin pour lancer et exploiter une petite entreprise. DEO s'efforce d'améliorer le climat de l'innovation dans l'Ouest, d'assumer le rôle de chef de file du gouvernement fédéral dans les questions intéressant l'Ouest et d'effectuer une recherche orientée vers l'action en ce qui concerne l'économie de l'Ouest.

3.2 STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE DEO

Le siège et le bureau régional de [illegible] partagent les mêmes installations à Edmonton. Des bureaux régionaux [illegible] dans chacune des quatre provinces de l'Ouest, à Winnipeg, à Saskatoon [illegible] qu'à Vancouver, et il existe un bureau de liaison à Ottawa. Le sous-ministre du [illegible] réside à Edmonton, et des sous-ministres adjoints se trouvent en Colombie-[illegible] en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et à [illegible]. SMA [illegible] ont chacun de l'application de [illegible] et [illegible] à Ottawa [illegible] rôle principal dans [illegible] de réorganisation.

3.3 STRUCTURE FONCTIONNELLE DE DEO

Depuis 1995, le ministère aide les petites et moyennes entreprises, les organismes communautaires de développement économique et les industries porteuses de l'Ouest, ainsi que les groupes défavorisés, tels les jeunes, les femmes, les entrepreneurs autochtones et les entrepreneurs présentant des handicaps.

DEO joue un rôle important en tant que défenseur des intérêts de l'Ouest dans les décisions nationales, puisque l'organisme conseille les ministres fédéraux à propos des questions intéressant l'Ouest canadien, et à propos des aspects qui intéressent les gouvernements provinciaux. DEO applique un programme de représentation à deux volets, l'un axé sur les marchés publics fédéraux et l'autre sur les politiques et programmes touchant le développement économique de l'Ouest canadien. DEO exerce aussi un rôle de chef de file dans les relations fédérales-provinciales pour ce qui est du développement économique.

Les services à ces groupes sont fournis au moyen de programmes essentiels organisés autour de quatre secteurs d'activités :

Secteurs d'activité :

- partenariats de services
- services commerciaux ciblés
- services de financement
- services d'information

Programmes :

- initiatives stratégiques et projets spéciaux
- programmes nationaux
- programmes hérités

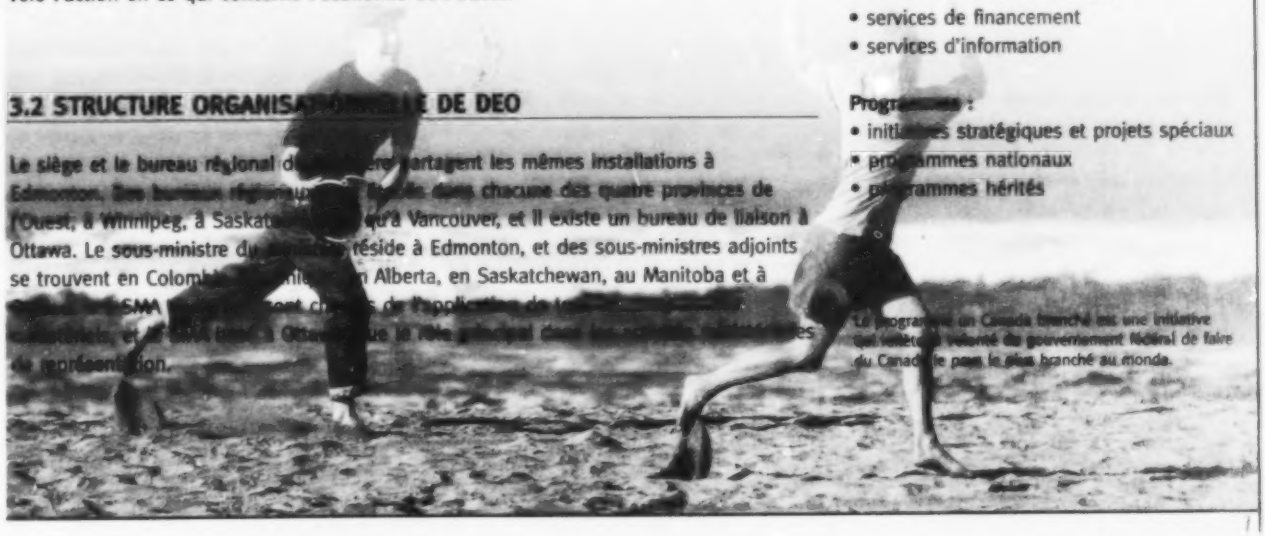

Le programme Un Canada branché est une initiative qui traduit la volonté du gouvernement fédéral de faire du Canada le pays le plus branché au monde.

3.3.1 PARTENARIATS DE SERVICES

La démarche de DEO à l'égard du développement économique repose sur des partenariats de services novateurs conclus avec d'autres organismes gouvernementaux, des organismes du secteur privé et des collectivités. Ces partenariats offrent aux petites entreprises un meilleur accès au capital, à l'information commerciale et aux services commerciaux.

3.3.1.1 RÉSEAU DE SERVICES AUX ENTREPRISES DE L'OUEST CANADIEN (RSEOC)

Pour mieux servir les PME, DEO a mis en place le *Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC);* il s'agit d'une alliance entre 90 Sociétés d'aide au développement des collectivités, quatre Centres pour femmes entrepreneurs, quatre Centres de services aux entreprises du Canada et les bureaux de DEO.

DEO reconnaît que nombre de membres du RSEOC mettent déjà en pratique les principes du développement durable en s'efforçant de créer des collectivités saines et actives. DEO, force motrice du réseau, peut s'associer plus efficacement et accroître les efforts en vue de faire porter l'attention sur le développement durable. En engageant un dialogue sur le développement durable avec les autres membres du RSEOC, nous pouvons apprendre les uns des autres et créer ainsi une économie plus durable pour l'Ouest canadien. Nos membres du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

3.3.1.2 SOCIÉTÉS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS (SADC)

Dans le Programme de développement des collectivités, DEO fournit des fonds d'exploitation et d'investissement à 90 SADC qui desservent les collectivités rurales de l'Ouest canadien. Les SADC sont des organismes dûment constitués en personnes morales, à but non lucratif, gérés par des conseils locaux de bénévoles. Les SADC offrent trois principaux services à leurs collectivités :

- conseils aux PME, notamment information, conseils techniques et formation;
- accès au financement au moyen de prêts ou de fonds propres pouvant aller jusqu'à 125000 $, à des conditions commerciales, pour les entreprises qui ne pourraient obtenir un financement d'autres sources; et
- planification stratégique locale et projets de développement communautaire.

Les SADC peuvent, et elles le font souvent, promouvoir les principes et pratiques du développement durable dans les petites localités et dans les régions rurales de l'Ouest canadien. Le développement communautaire suppose une vue à long terme du développement. De nombreuses SADC appliquent les principes du développement durable pour des villes et des collectivités saines, un accent particulier étant mis sur les aspects sociaux du développement durable.

3.3.1.3 CENTRES DE SERVICES AUX ENTREPRISES DU CANADA (CSEC)

Les CSEC offrent un « guichet unique » où sont diffusées les informations portant sur les services, programmes et règlements du gouvernement qui intéressent les entreprises. Dans la plupart des endroits de l'Ouest, l'initiative englobe les gouvernements fédéral et provincial et, dans le cas de l'Alberta, les administrations municipales également.

3.3.1.4 CENTRES POUR LES FEMMES ENTREPRENEURS

Les Centres de l'Initiative pour les femmes entrepreneurs (IFE) sont situés dans chacune des quatre provinces de l'Ouest. Ces centres, dirigés chacun par un conseil indépendant de femmes entrepreneurs, offrent aux femmes entrepreneurs un accès amélioré au financement (prêts pouvant aller jusqu'à 100 000 $) et des services aux entreprises. Ces services comprennent, entre autres, la planification d'entreprise et l'accès à des colloques d'information. L'IFE met sur pied des services qui tiennent compte des défis économiques et sociaux aux quels sont confrontées les femmes qui démarrent ou développent une entreprise.

3.3.2 SERVICES COMMERCIAUX

Le programme des services commerciaux ciblés de DEO aide les entrepreneurs de l'Ouest canadien à se préparer au lancement d'une petite entreprise ou à son agrandissement. DEO encourage l'établissement et la croissance des PME dans l'Ouest canadien en développant et en fournissant des services commerciaux dans les domaines suivants :

- conseils aux PME sur le développement de plans d'entreprise;
- conseils et aide aux PME concernant la vente de produits et services aux administrations;

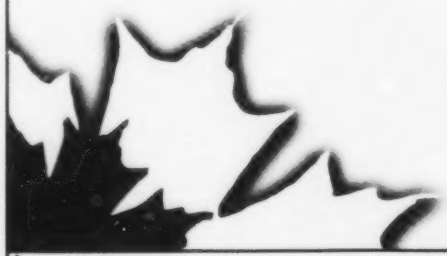

- séminaires de préparation à l'exportation pour les PME, en collaboration avec d'autres ministères fédéraux et avec le secteur privé; et
- offrir aux PME un meilleur accès à l'information sur les règlements qui leur sont applicables.

DEO reconnaît que le développement durable a une incidence sur l'environnement commercial, en donnant à de nouveaux genres d'entreprises la possibilité d'offrir des produits et services respectueux de l'environnement et du contexte social, en modifiant les exigences des marchés publics et en favorisant le développement de nouvelles règles commerciales internationales. À mesure que DEO continuera d'accroître ses connaissances en matière de développement durable, le ministère sera en mesure d'informer les PME sur la manière dont elles peuvent se positionner pour tirer parti d'un marché qui évolue en réponse au développement durable.

3.3.3 SERVICES DE FINANCEMENT

Le programme des services de financement de DEO aide les PME à obtenir un financement, un accent particulier étant mis sur les industries de pointe et les secteurs technologiques. Les problèmes que connaissent les PME dans l'accès au capital sont particulièrement évidents dans les domaines essentiels à la croissance et à la compétitivité internationale de l'économie canadienne (p. ex. l'exploitation commerciale de la recherche, les sociétés fondées sur le savoir ou sur des actifs incorporels, et les industries de pointe).

En collaboration avec les établissements financiers, DEO a mis au point des fonds d'emprunt qui s'adressent aux PME des industries émergentes, lesquelles sont considérées par les prêteurs comme un risque plus élevé. Les fonds sont structurés de telle sorte que des fonds publics relativement modestes puissent mobiliser un bassin important de capitaux, afin de maximiser les sommes pouvant être prêtées aux PME concernées.

Plusieurs fonds d'emprunt soutiennent les industries de pointe, qui offrent le potentiel de développer des produits et des services au soutien du développement durable. Il s'agit des fonds suivants : tourisme, produits agricoles à valeur ajoutée, technologie et industries du savoir.

3.3.4 SERVICES D'INFORMATION

Le programme des services d'information développe et coordonne les instruments électroniques de DEO en matière d'information commerciale, instruments qui s'adressent aux PME. Un secrétariat des services d'information oriente le développement du réseau informatique du RSEOC, développe des produits d'information pour les PME et met à jour le site Web de DEO. Un réseau informatique établi et soutenu par DEO rattache plus de 100 membres du RSEOC. Le Secrétariat des services d'information de DEO, en collaboration avec les membres du RSEOC, développe aujourd'hui de nouveaux produits et services électroniques d'information commerciale qui sont adaptés aux besoins des petites entreprises de l'Ouest canadien et aux clients du RSEOC.

3.3.5 INITIATIVES STRATÉGIQUES

Le Programme des initiatives stratégiques de DEO développe des partenariats secteur public-secteur privé et des initiatives intergouvernementales propres à résoudre les problèmes de compétitivité des industries de l'Ouest canadien. Ce programme met l'accent sur le développement et la diffusion des technologies, le commerce extérieur et l'aptitude à l'exportation, ainsi que sur le développement des petites entreprises et l'esprit d'entreprise.

3.3.6 PROGRAMMES NATIONAUX

DEO tient lieu d'agent d'exécution et de coordonnateur pour le volet « Ouest canadien » des programmes nationaux de développement économique, tels le *Programme des travaux d'infrastructure*. Le renouvellement des infrastructures matérielles, telles les routes, ponts et égouts, est nécessaire pour donner des collectivités viables. DEO est chargé d'administrer le volet fédéral du *Programme national des travaux d'infrastructure* dans l'Ouest canadien. Selon le programme, le coût de la réfection des infrastructures municipales est partagé également entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales. DEO doit s'assurer que chaque projet financé en vertu du programme est conforme à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

DEO applique aussi des programmes spéciaux d'ajustement économique communautaire, en cas de catastrophes naturelles ou lorsque la fermeture d'une installation fédérale entraîne des conséquences disproportionnées sur l'économie locale. Les inondations de la vallée de la rivière Rouge au Manitoba et

la fermeture de l'installation d'Énergie atomique du Canada Limitée (EACL) sont deux exemples de programmes nationaux en action. DEO a envoyé du personnel et des ressources sur place durant les inondations, et de nouveaux débouchés commerciaux ont été établis après le retrait d'EACL de l'emplacement de Pinawa

3.3.7 PROGRAMMES HÉRITÉS

L'objet de ce programme essentiel est l'administration et le recouvrement du portefeuille des prêts non remboursés de DEO. En vertu de nos programmes hérités, DEO est venu en aide à l'Institut international du développement durable, basé à Winnipeg, un organisme de développement durable de renommée mondiale.

3.4 PLANIFICATION À LONG TERME

L'évaluation de DEO et de l'environnement dans lequel évolue DEO montre qu'il est nécessaire de restructurer la manière dont les services sont fournis. L'accroissement du commerce mondial et de la concurrence, l'évolution constante de la technologie, les préoccupations environnementales et la nécessité de diversifier et de développer l'économie de l'Ouest canadien, tous ces aspects font que DEO doit s'adapter à la manière dont il s'acquitte de son mandat.

Pour l'instant, DEO s'emploie à une nouvelle stratégie à long terme visant à accroître les possibilités d'innovation et de diversification, à réduire les obstacles à la croissance des PME et à montrer son influence dans les partenariats fédéraux-provinciaux. À cette fin, DEO propose un rééquilibrage de ses activités et de ses ressources selon quatre pôles:

3.4.1 - l'esprit d'entreprise et le développement d'entreprises
3.4.2 - l'innovation
3.4.3 - le partenariat et coordination
3.4.4 - la recherche et l'analyse économique

3.4.1 ESPRIT D'ENTREPRISE ET DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES

DEO est résolu à poursuivre son rôle de chef de file dans le soutien et le développement des petites entreprises et des chefs d'entreprise de l'Ouest canadien. DEO continuera aussi à développer des partenariats efficaces avec les organismes communautaires et les établissements financiers qui facilitent l'application des programmes et la fourniture des services aux petites et moyennes entreprises de l'Ouest.

3.4.2 INNOVATION

DEO croit que l'innovation est un élément clé du développement d'une économie saine et durable. Il est essentiel d'améliorer les niveaux de l'investissement dans la R-D ainsi que le développement et l'exploitation commerciale des nouvelles technologies. DEO encourage l'invesissement en R.D, et s'efforce d'abaisser les obstacles à l'innovation et de soutenir la croissance des secteurs de pointe et des secteurs fondés sur le savoir dans l'Ouest canadien.

3.4.3 PARTENARIAT ET COORDINATION

DEO joue un rôle important dans la coordination des programmes et initiatives et il entend jouer un rôle de chef de file dans le développement économique de l'Ouest. Dans ce domaine les principales activités comprennent : le développement de partenariats avec d'autres paliers de gouvernement dans le but de promouvoir le développement économique et les initiatives visant à développer les communautés de l'Ouest.

3.4.4 RECHERCHE ET ANALYSE ÉCONOMIQUES

Pour toutes ces activités, DEO a toujours jugé essentiel de comprendre parfaitement les éléments économiques fondamentaux qui sont en jeu dans l'Ouest canadien. DEO développera un réseau de recherche et une capacité stratégique afin de disposer d'une information et d'une analyse sur les aspects économiques de l'Ouest canadien.

4.0 Évaluation de la SDD de DEO de 1997

Comme d'autres organisations qui développent leur première SDD, DEO a constaté que dans certains cas nous étions en mesure d'atteindre nos objectifs et cibles et que dans d'autres nous ne le pouvions pas. DEO reconnaît que notre SDD doit être vue comme un processus cyclique d'action et d'apprentissage. Afin de disposer d'une base d'amélioration constante, DEO a développé une procédure permettant l'évaluation régulière de notre SDD. Les conclusions de chaque évaluation sont mises à la disposition des gestionnaires, des employés et des partenaires.

4.1 CHAMP DE L'ÉVALUATION

L'évaluation comprend un examen des documents SDD et SGE de DEO, ainsi que des entrevues avec les employés de DEO. L'évaluation a porté sur les principaux aspects suivants :

- les buts, objectifs et cibles énoncés dans la stratégie de 1997, et les résultats effectivement atteints;
- les conclusions de vérifications et de vérifications ministérielles internes, et les autoévaluations de processus de gestion du DD;
- les circonstances nouvelles, notamment orientation stratégique, lois, activités, avancées scientifiques et technologiques, intérêt des agents économiques; et
- la pertinence de la stratégie proposée.

4.2 CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION

L'utilisation initiale de la procédure d'évaluation SDD a conduit au rapport *(Stratégie 2000 de développement durable de DEO : document de travail)* qui comprend ce qui suit :

- un sommaire des circonstances nouvelles;
- un sommaire de ce que la SDD a permis d'obtenir à ce jour; et
- une description des conclusions d'évaluation, des leçons apprises et des mesures qui doivent être prises pour garantir une amélioration continue.

Le document Stratégie *2000 de développement durable : document de travail* a été élaboré par DEO pour utilisation comme base de discussion et de consultation avec les partenaires les employés concernant les stratégies actuelles et futures de développement durable.

4.2.1 ÉVOLUTION DES CIRCONSTANCES

En tant qu'organisation relativement modeste comptant 340 employés dans huit bureaux répartis dans les provinces de l'Ouest ainsi qu'à Ottawa, DEO a été influencé par des événements inattendus tels que les inondations de la vallée de la rivière Rouge, qui ont mis à contribution un bon pourcentage des ressources du ministère.

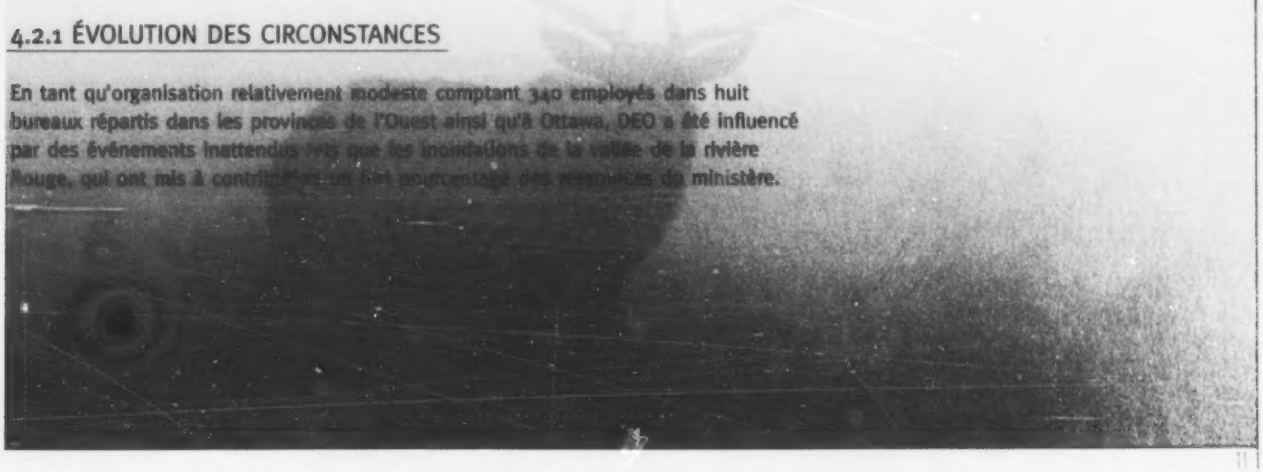

Afin de soutenir le développement d'une SDD au sein du ministère en conformité avec la norme ISO 14001, on examine les exigences d'un SGE dans le dessein d'intégrer les méthodes et instruments de ce système dans les processus ministériels.

4.2.2 RÉALISATIONS

Bien qu'il soit sur une courbe d'apprentissage dans la mise en œuvre de sa SDD et dans la gestion d'événements qui tous requièrent les mêmes ressources, le ministère a fait des progrès considérables puisqu'il a atteint nombre des objectifs et cibles que nous nous étions fixés dans notre première SDD. On trouvera à l'appendice A un sommaire des buts, objectifs et cibles atteints qui ont été établis dans la SDD de DEO de 1997.

4.2.3 CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION, LEÇONS APPRISES ET MESURES D'AMÉLIORATION

Les conclusions et recommandations de l'évaluation offrent une orientation pour une amélioration constante de notre SDD. Le tableau suivant donne les conclusions de l'évaluation, les leçons apprises et les mesures qui doivent être prises pour garantir une amélioration constante.

TABLEAU 1 : Sommaire de l'évaluation SDD

Conclusions de l'évaluation	Leçons apprises	Mesures d'amélioration	Fait
Les progrès dans l'établissement et la mise en œuvre d'un SGE pour soutenir la SDD de DEO ont été entravés par un manque de ressources.	DEO a besoin d'une capacité interne accrue pour avoir l'infrastructure nécessaire au soutien de décisions viables pour les activités, produits et services de DEO.	• Établissement d'une équipe DD comprenant des représentants de diverses parties de l'organisation. • Effectuer une analyse des écarts pour le SGE (complétée en juillet 2000) • Appliquer les changements apportés au SGE compte tenu des résultats de l'analyse des écarts (effectué en août 2000) • Nommer un gestionnaire du SGE.	✓ ✓ ✓
Les questions de DD n'ont pas été définies dans la SDD de 1997.	Une méthode de définition des questions SDD est une première étape essentielle de la phase de planification de la SDD. Ce processus garantit que toutes les questions pertinentes SDD sont prises en compte dans notre SDD.	• La procédure d'exécution de l'analyse des questions SDD a été établie. Cette procédure oblige DEO à revoir ses questions SDD régulièrement à la faveur de consultations avec les partenaires sociaux et les employés.	✓
Absence de définition des besoins de formation du personnel de DEO en ce qui concerne la SDD et le SGE.	Les employés doivent être informés de leurs responsabilités et de la manière dont ces responsabilités contribuent aux initiatives de développement durable et à l'amélioration de la performance environnementale.	• Établir une procédure permettant de s'assurer que les employés de DEO sont formés et conscientisés comme ils doivent l'être. • Effectuer une analyse des besoins de formation. • Compte tenu des résultats de l'analyse des besoins de formation, développer un plan de formation et de sensibilisation afin de s'assurer que les besoins de sensibilisation au DD sont satisfaits.	✓
Plusieurs cibles du Plan d'action SDD de 1997 n'ont pas été atteintes et apparaissent comme « courantes » dans la mise à jour du Plan d'action SDD (1998-2000). Quelques initiatives de 1997 ont été abandonnées ou déclassées. Les « mesures » suggérant des indicateurs numériques de rendement compris dans le Plan d'action SDD 1997 ne figurent pas dans la mise à jour du Plan d'action SDD 1998-2000.	Comme des cibles numériques n'ont pas été fixées, le niveau global d'accomplissement est difficile à évaluer. La SDD 1997 était peut-être excessivement ambitieuse, avec 22 cibles, étant donné les ressources disponibles.	• Élaborer une procédure décrivant la manière dont les buts, objectifs et cibles sont établis; • Réviser les objectifs et cibles en fonction des questions, aspects et conséquences définis grâce à la mise en œuvre des procédures SGE et aux résultats des consultations 2000. Les cibles doivent être temporelles et mesurables; • Établir des plans d'action environnementaux pour la réalisation de chaque objectif et cible. Ces plans doivent indiquer les dates d'échéance, les responsabilités et les ressources.	✓ ✓ ✓
Il n'existe pas de processus pour le suivi, la mesure et la notification des réalisations de développement durable et de performance environnementale.	Compte tenu que ce qui est mesuré est accompli, DEO doit établir un cadre de mesure de la performance environnementale. Ce cadre établira des processus permettant de mesurer, d'analyser et de communiquer la réalisation de nos objectifs et cibles.	• Établir une procédure permettant de suivre et de mesurer la réalisation des objectifs et cibles, grâce à l'établissement d'indicateurs de performance. • Établir une procédure pour s'assurer que la performance environnementale de DEO est consignée, régulièrement communiquée aux employés et aux partenaires sociaux et comprise dans le rapport annuel du ministère sur le rendement.	✓ ✓
Absence d'un processus de mesures correctrices.	Notre stratégie est fondée sur la notion d'amélioration constante. Pour être sûr de corriger ce qui va mal, nous devons avoir un système permettant de repérer les problèmes et nous assurer que des mesures sont prises pour les corriger.	• Établir des procédures d'application de mesures correctrices et préventives. S'assurer que toutes les mesures correctrices sont présentées à chaque examen de la haute direction.	✓
Absence d'un processus pour l'examen par la haute direction, de l'orientation de la SDD et du SGE.	Il doit exister un processus par lequel la haute direction soit régulièrement informée de l'état de la performance de la SDD et du SGE.	• Établir une procédure permettant un examen régulier de la performance par la haute direction.	✓

5.0 Analyse des questions

Une première étape fondamentale de l'intégration du développement durable dans les activités consiste à définir tous les aspects des activités, politiques et programmes de DEO qui ont ou pourraient avoir une incidence sur l'environnement ou le développement durable. La présente section décrit la méthode que DEO utilise pour définir et classer ses aspects environnementaux, et elle présente les questions que DEO considère aujourd'hui comme prioritaires dans l'actuelle SDD.

5.1 MÉTHODE

DEO a établi une liste initiale de questions reflétant les priorités du gouvernement fédéral et a consulté les partenaires internes et externes à propos des questions de développement durable que DEO devrait examiner. Des courriers électroniques et une activité d'apprentissage ont été utilisés pour susciter une prise de conscience, et un document de travail comportant un questionnaire a été distribué. Dans le questionnaire, on demandait aux participants de définir et de classer les questions de développement durable que DEO devrait examiner (par exemple réduire la consommation de ressources naturelles, accroître la productivité au moyen de solutions technologiques, mettre l'accent sur des Canadiens en santé et ainsi de suite) et le degré d'intervention que DEO devrait adopter. L'équipe DD a ensuite examiné les résultats du questionnaire pour déterminer les mesures à prendre. Un sommaire des résultats de l'enquête, ainsi que des commentaires, a été affiché sur le site Web de DEO.

Dans le cadre de notre SGE, on a élaboré une procédure permettant de repérer les activités de DEO qui pourraient influer sur l'environnement et sur le développement durable, et sur lesquelles DEO peut exercer un certain contrôle (prière de se référer au Manuel des procédures SDD et SGE, *Indication des principaux aspects et effets environnementaux)*. Cette procédure renferme aussi un processus par lequel ces aspects sont évalués selon leur importance, puis catégorisés en vue de mesures à prendre. La procédure sera exécutée régulièrement afin de s'assurer que l'analyse des questions est à jour et se rapporte aux opérations, politiques et programmes courants de DEO. *Voir tableau 2: Indication initiale des aspects et effets environnementaux*, pour un modèle du genre de questions définies durant cette procédure.

5.2 SOMMAIRE DES QUESTIONS CONCERNANT LA SDD

DEO a défini trois secteurs prioritaires dans l'actuelle SDD :

- faire connaître le développement durable parmi les PME de l'Ouest canadien;
- intégrer le développement durable dans les programmes et services fournis ou appliqués par DEO; et
- [illegible] de DEO.

Par l'entremise du *Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC)* et de nos services commerciaux, DEO dispose d'un excellent moyen de diffuser l'information sur le développement durable parmi les PME de l'Ouest canadien. Cette information permettra aux PME de prendre des décisions plus réfléchies à propos des conséquences environnementales de leurs pratiques de gestion, et de tirer parti des opportunités offertes par le développement durable aux entreprises qui fournissent des produits et services respectueux de l'environnement et du contexte social.

Selon les répondants au questionnaire de consultation, les deux principales questions de développement durable que DEO devrait examiner sont la *« préservation de l'écosystème » et la « création de capacités au sein de DEO et parmi nos partenaires sociaux dans les notions de développement durable »*. À la lumière de cette réponse des partenaires sociaux, et des sujets qui reçoivent l'attention du gouvernement fédéral, DEO concentrera ses efforts sur la réduction des conséquences environnementales de nos propres opérations matérielles, et sur l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et économiques dans nos programmes et services. DEO est un ministère relativement modeste qui occupe des locaux loués, et ses objectifs sont tempérés par le champ restreint du contrôle qu'il exerce sur ses opérations immobilières, et nous nous concentrons sur les questions qui peuvent être effectivement gérées compte tenu des employés et ressources disponibles.

TABLEAU 2 : Détermination initiale des aspects et des incidences environnementaux

Activité/Programme/Politique	Aspect/Question	Incidence
Opérations matérielles	Achats	a. épuisement des ressources naturelles b. utilisation/rejet de matières dangereuses c. accumulation d'enfouissement sanitaire
	Gestion des déchets solides	a. épuisement des ressources naturelles b. accumulation d'enfouissement sanitaire
	Gestion des véhicules	a. pollution atmosphérique b. consommation de combustibles fossiles c. utilisation/rejet de matières dangereuses
	Consommation d'énergie	a. consommation de combustibles fossiles b. pollution atmosphérique
Élaboration (interne) des politiques et des programmes	Formation et sensibilisation	a. Réduction du potentiel d'effets négatifs sur l'environnement, la société et l'économie
	Évaluation environnementale stratégique	a. Atténuation ou prévention d'effets négatifs sur l'environnement, la société et l'économie
Élargissement de l'accès à l'information	Formation et sensibilisation	a. Réduction du potentiel d'effets négatifs sur l'environnement, la société et l'économie
Facilitation de l'accès au capital	Évaluation environnementale	a. Atténuation ou prévention d'effets négatifs sur l'environnement, la société et l'économie
	Soutien au développement de technologies environnementales	a. Développement et mise en œuvre de mesures propres à réduire les effets négatifs sur l'environnement

Aspect environnemental – Un élément des activités, politiques et programmes de DEO qui peuvent avoir un effet sur l'environnement.
Incidence environnementale – Un changement qui a lieu dans l'environnement par suite de l'aspect.

Comme on l'indique dans la section précédente, DEO applique une procédure permettant de définir l'aspect et la question sur lequel DEO exerce un contrôle et devrait exercer une influence. DEO entreprendra chaque année de définir ces questions.

En juillet 2000, DEO a procédé à cet exercice pour définir des secteurs prioritaires. Le tableau 2 décrit certains éléments comme des « aspects » ou des questions importantes qui requièrent des mesures dans la SDD courante. Prière de noter que cet exercice a été effectué au moyen des secteurs d'activité qui existaient à l'époque. Comme cette procédure doit avoir lieu chaque année, il se pourrait que les activités, aspects et incidences évoluent d'une année à l'autre.

Note : DEO a décidé de ne pas aborder la conservation de l'eau pour l'instant. En tant que locataire d'installations louées, DEO n'a aucun moyen efficace de contrôler ou de mesurer la consommation. De plus, la réduction possible de la consommation serait minime étant donné le petit nombre d'employés et les genres restreints d'utilisation (toilettes et cuisinettes uniquement).

DEO RECONNAÎT QUE LES CONSULTATIONS INTERNES AVEC LES EMPLOYÉS, ET EXTERNES AVEC les partenaires, les clients et autres acteurs sociaux, sont une partie importante du processus de planification de la SDD. L'objet premier des consultations est de susciter une prise de conscience des questions de développement durable à l'égard de DEO et de donner aux participants un moyen de faire connaître leurs observations et leurs points de vue sur l'analyse des questions de DEO et sur le développement et la mise en œuvre de la SDD de DEO. Dans le document *Avancer dans la voie du progrès*, le Commissaire mentionnait les trois faiblesses suivantes que tous les ministères devraient considérer dans leurs prochaines SDD :

- coordination restreinte entre les ministères;
- participation restreinte de la haute direction; et
- rétroaction restreinte vers les participants.

Pour venir à bout de ces faiblesses, DEO a développé un processus de consultation afin d'informer les groupes et individus de l'intérieur et de l'extérieur, et pour obtenir de leur part une intervention. Une procédure a été développée, qui consiste en trois étapes.

6.1 ÉTAPE I : TABLE RONDE NATIONALE

DEO a participé le 4 avril 2000 à une table ronde nationale au cours de laquelle 28 ministères et organismes et chefs de file de l'industrie se sont rencontrés à Ottawa pour discuter du développement durable. DEO a collaboré au développement de cette table ronde et a contribué en tant que partenaire égal, par une participation active et par un financement. Par la suite, DEO a participé au processus de consultation pour le développement des stratégies de développement durable d'autres ministères.

6.2 ÉTAPE II : CONSULTATIONS INTERNES ET EXTERNES

L'objet principal de la deuxiéme étape du processus de consultation est de susciter une meilleure prise de conscience du développement durable à l'intérieur de DEO et de faciliter la forme finale de l'analyse des questions pour l'actuelle SDD de DEO.

6.2.1 CONSULTATIONS INTERNES

Le premier segment des consultations internes a consisté en une large distribution de la *SDD 2000 de DEO : document de travail*, un document qui a été préparé à la suite d'une évaluation interne de la SDD de 1997 (discutée dans la section 4) et conçu pour susciter une prise de conscience du développement durable dans les bureaux de DEO. Le document a été distribué au niveau interne parmi les employés, via le courrier électronique. Ce courrier a été suivi d'un événement d'apprentissage organisé pour les cadres supérieurs et l'équipe DD à Edmonton le 4 juillet 2000. Parmi les conférenciers invités à l'événement, il y avait M. Brian Natrass, éminent penseur, auteur et consultant dans le domaine du développement durable, et Ron Benn, du Bureau du Commissaire à l'environnement et au développement durable. [illegible] du document de travail de DEO et après l'événement d'apprentissage, les [illegible] pour [illegible]

6.2.2 CONSULTATIONS EXTERNES

Les consultations externes ont consisté en la distribution du *Document de travail sur la SDD 2000 de DEO*, ainsi que d'un ensemble de questions d'enquête aux partenaires de l'industrie (y compris les membres du portefeuille d'Industrie de l'Ouest canadien), aux membres du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC), au Groupe des sciences et de l'innovation de l'Ouest, au Groupe de réflexion des sous-ministres adjoints de l'Ouest et aux 27 autres ministères et organismes préparant leurs propres SDD, pour dépôt en décembre 2000. Ces documents ont été distribués surtout via le courrier électronique, et ils ont été affichés sur la section développement durable de notre site Web interne.

Une base de données a été établie pour recueillir, mesurer, analyser et communiquer les résultats de l'enquête. À l'appendice B, se trouve un sommaire des commentaires qui ont suivi les consultations internes et les consultations externes.

6.3 ÉTAPE III : PROJET DE CONSULTATION SDD

On a demandé aux participants à la première série de consultations s'ils souhaiteraient participer à une deuxième série de consultations. Environ 75 p. 100 (30 personnes) des participants à la première série se sont proposés pour la deuxième série de consultations. La deuxième série des consultations a consisté à distribuer une version provisoire de l'actuelle SDD de DEO (2000) afin d'obtenir des commentaires constructifs et détaillés concernant l'engagement et les initiatives proposées. Ce projet a aussi été utilisé comme base de discussions concernant la collaboration entre DEO et les autres ministères fédéraux. L'ensemble final de commentaires a été [illegible] analysé et intégré [illegible] SDD.

7.0 Buts, objectifs et cibles

Les buts et objectifs donnent une idée générale de l'orientation vers le développement durable et l'amélioration de la performance environnementale. Les cibles sont les énoncés réalistes, mesurables et temporels des étapes qui sont requises pour atteindre les objectifs. La section suivante (tableau 3) décrit les objectifs et cibles qui ont été établis pour l'actuelle SDD, ainsi que la méthode utilisée dans leur établissement.

7.1 BUTS, OBJECTIFS ET CIBLES DE LA SDD 2000 DE DEO

Après l'évaluation de la SDD de 1997, nous avons modifié nos buts, objectifs et cibles pour qu'ils soient orientés davantage sur les résultats que sur les activités. S'inspirant des enseignements tirés de sa première SDD, DEO a développé une procédure d'établissement des buts, objectifs et cibles. Cette procédure a été utilisée par l'équipe SDD comprenant des représentants de diverses parties de l'organisation, durant la réunion du 14 septembre 2000 à Edmonton (voir section 6.0, Consultations). Durant la réunion, les membres de l'équipe SDD et les cadres supérieurs ont établi des buts, objectifs et cibles provisoires, en se servant des questions définies dans l'analyse des questions SDD. Ces buts, objectifs et cibles ont alors été examinés et mis au point après rétroaction des participants durant l'étape II de notre processus de consultation, et ils sont résumés au tableau 3.

TABLEAU 3 : Buts, objectifs et cibles de la SDD de DEO

But 1 : Faciliter l'intégration du développement durable dans les pratiques des PME de l'Ouest canadien, grâce à nos partenaires du réseau.		
Objectif 1.1 : Fournir à nos partenaires du réseau et aux PME de l'Ouest l'information sur l'application pratique du développement durable.	**Indicateur de performance 1.1.1 :** Nombre et pourcentage de membres du RSEOC qui ont accès à la trousse d'information de DEO sur le développement durable.	**Cible 1.1.1 :** 100 % d'ici au 31 mars 2002
	Indicateur de performance 1.1.2 : Nombre d'utilisateurs qui ont accès à la trousse d'information de DEO sur le développement durable.	**Cible 1.1.2 :** augmentation annuelle jusqu'au 31 mars 2004
	Indicateur de performance 1.1.3 : Nombre et pourcentage de membres du RSEOC qui utilisent dans les services qu'ils fournissent la trousse d'information sur le développement durable.	**Cible 1.1.3 :** 25 % des membres du RSEOC d'ici au 31 mars 2003

But 2 : Intégrer le développement durable dans les programmes, services et activités que nous fournissons directement et dans les partenariats.		
Objectif 2.1 : Soutenir les projets qui appuient les principes, pratiques et technologies du développement durable, directement ou en association avec d'autres.	**Indicateur de performance 2.1.1 :** Nombre de projets qui soutiennent le développement durable et la valeur des crédits approuvés de DEO.	**Cible 2.1.1 :** augmentation annuelle jusqu'au 31 mars 2004
Objectif 2.2 : Donner suite au processus d'évaluation environnementale stratégique (EES) pour tous les nouveaux programmes et nouvelles politiques.	**Indicateur de performance 2.2.1 :** Pourcentage de nouveaux programmes évalués en vertu du processus modifié EES.	**Cible 2.2.1 :** 100 % d'ici au 31 mars 2003.

But 3 : Encourager une culture du développement durable au sein de DEO.		
Objectif 3.1 : Sensibiliser les employés à la SDD et aux objectifs et cibles.	**Indicateur de performance 3.1.1 :** Nombre et pourcentage d'employés qui reçoivent une trousse d'orientation sur le développement durable.	**Cible 3.1.1 :** 80 % des employés d'ici au 31 mars 2003.
Objectif 3.2 : Communiquer régulièrement aux employés les progrès accomplis dans la SDD de DEO.	**Indicateur de performance 3.2.1 :** Nombre de meilleures pratiques et d'études de cas qui abordent les questions de développement durable.	**Cible 3.2.1 :** Niveau d'accroissement, mesuré annuellement
Objectif 3.3 : Démontrer et encourager les 3 R (réduire, réutiliser, recycler) et donner effet aux programmes de recyclage dans les installations de DEO.	**Indicateur de performance 3.3.1 :** Nombre et genre d'initiatives 3 R mises en œuvre dans les installations de DEO.	**Cible 3.3.1 :** Niveau d'accroissement, mesuré annuellement.
Objectif 3.4 : Augmenter les approvisionnements écologiques au sein de DEO.	**Indicateur de performance 3.4.1 :** Nombre de gens exerçant des responsabilités d'achat et ayant reçu une formation aux achats écologiques. **Indicateur de performance 3.4.2 :** Nombre d'ententes qui comprennent des dispositions « vertes »	**Cible 3.4.1 :** 90 % d'ici au 31 mars 2002. **Cible 3.4.2 :** Niveau d'accroissement, mesuré annuellement.
Objectif 3.5 : Augmenter la conservation de l'énergie à DEO.	**Indicateur de performance 3.5.1 :** Pourcentage de tous les nouveaux équipements de bureau achetés/loués qui sont des modèles d'efficacité énergétique.	**Cible 3.5.1 :** 80 % d'ici au 31 mars 2002.

8.0 Sommaire du plan d'action

Le tableau ci-après décrit les mesures générales qui seront prises par DEO pour atteindre chaque objectif. Les mesures applicables à chaque objectif, y compris les responsabilités et les ressources nécessaires, sont détaillées dans des plans d'action complets figurant dans le Manuel SGE.

TABLEAU 4 : Sommaire du plan d'action de la SDD de DEO

But 1 : Faciliter l'intégration du développement durable dans les pratiques des PME de l'Ouest canadien, par l'entremise de nos partenaires du réseau.	
Objectif 1.1 : Fournir à nos partenaires du réseau et aux PME de l'Ouest l'information sur l'application pratique du développement durable.	**Plan d'action 1.1** • Développer un schéma pour la trousse d'information sur le développement durable, inclure des résultats d'apprentissage et un processus de suivi, décider des médias à utiliser (Web, exposés, séances d'orientation, etc.) • Développer une trousse d'apprentissage sur le développement durable, qui puisse être modifiée pour répondre aux besoins des publics cibles, et adapter cette trousse aux besoins du RSEOC et des PME. • Fournir et encourager l'accès à la trousse d'information sur le développement durable, pour les membres du RSEOC et les PME. • Documenter le nombre de membres du RSEOC qui ont reçu la trousse d'information sur le développement durable. • Sonder la totalité des membres du RSEOC pour déterminer l'utilisation qu'ils font de la trousse.

But 2: Intégrer le développement durable dans les programmes, services et activités que nous exerçons directement ou en partenariat.	
Objectif 2.1 : Soutenir les projets qui encouragent les principes, pratiques et technologies du développement durable, directement ou en association avec d'autres.	**Plan d'action 2.1** • Discuter et recommander un processus d'évaluation des projets pour déterminer si leurs résultats soutiennent le développement durable dans l'Ouest canadien. • Intégrer ce processus dans le processus actuel d'évaluation des projets. • Définir les projets, programmes et processus de développement durable dans lesquels DEO collabore avec d'autres (ministères fédéraux et provinciaux, ministères et organismes; ONG; etc.) • Collaborer avec les ministères fédéraux, les autres niveaux de gouvernement et les groupes à but non lucratif (p. ex. Institut Pembina) pour atteindre les buts relatifs au changement climatique, en vertu de l'initiative de l'ordre dans la « grande maison fédérale ».
Objectif 2.2 : Donner suite au processus d'évaluation environnementale stratégique (EES) pour tous les nouveaux programmes et nouvelles politiques.	**Plan d'action 2.2** • Donner suite à l'application de l'EES pour tous les nouveaux programmes et nouvelles politiques. • Surveiller le nombre de nouveaux programmes évalués en vertu du processus modifié EES.

But 3 : Encourager une culture du développement durable au sein de DEO.	
Objectif 3.1 : Sensibiliser les employés à la SDD et aux objectifs et cibles.	• Modifier la trousse d'information sur le développement durable développée au soutien de l'objectif 1.1, afin de créer une trousse d'orientation des employés en matière de développement durable. • Remettre la trousse d'orientation sur le développement durable aux employés au cours d'une séance d'information facultative. • Effectuer une analyse des besoins de formation.
Objectif 3.2 : Communiquer régulièrement aux employés les progrès accomplis dans la SDD de DEO.	• Repérer les meilleures pratiques et études de cas du développement durable à l'aide de l'ouvrage *Attestations de succès et d'excellence commerciale des meilleures pratiques*, et à l'aide d'autres sources. • Développer et distribuer un rapport annuel SDD pour DEO, à l'aide du livre sur les meilleures pratiques et des observations recueillies.
Objectif 3.3 : Encourager les 3 R (réduire, réutiliser, recycler) et donner effet aux programmes de recyclage dans les installations de DEO.	• Développer et mettre en œuvre un plan d'action sur la réduction des déchets. • En collaboration avec TPSGC, établir un système de collecte et de gestion des données sur la production et le recyclage des déchets solides dans les installations de DEO.
Objectif 3.4 : Augmenter les achats écologiques au sein de DEO.	• Former les employés aux achats écologiques. • Examiner les contrats et développer des clauses « vertes » qui puissent être intégrées dans un ou plusieurs des contrats. • Examiner la possibilité de marquer les achats écologiques dans le système d'achats de l'organisation. • Si ce qui précède réussit, tenter de mesurer les achats écologiques en pourcentage des achats totaux et utiliser cette information pour développer les cibles de la SDD 2003.
Objectif 3.5 : Augmenter la conservation de l'énergie dans les installations de DEO.	• Sensibiliser les employés aux responsabilités d'achat dans le choix des modèles éconergétique. • Offrir à tous les employés une formation en matière de consommation d'énergie. • Prendre avec TPSGC des dispositions permettant de recevoir des données sur la consommation d'énergie, afin de suivre la consommation. • Collaborer avec TPSGC pour atteindre à la conservation d'énergie dans les installations occupées par DEO.

9.0 Cadre de la mesure du rendement environnemental

Afin de comprendre et d'améliorer notre rendement par rapport à nos objectifs et cibles officiels, DEO a développé un cadre de la mesure du rendement (CMR). L'information recueillie aidera DEO à évaluer les progrès accomplis et à définir les aspects où une amélioration s'impose.

Pour établir le CMR, DEO s'est engagé à accomplir plusieurs tâches. Chaque tâche est décrite ci-après, et une description détaillée appelée *Guide du cadre de la mesure du rendement de DEO figure dans le Manuel ESG.*

9.1 PLANIFICATION

DEO a développé un CMR qui est adéquat, étant donné la nature et le champ de ses activités, ainsi que les objectifs et cibles de la SDD. En planifiant le CMR, DEO a examiné les aspets suivants :

- priorités
- mesures
- aspects environnementaux applicables
- échéancier
- ressources
- preuve de l'engagement de la haute direction

9.2 DÉVELOPPEMENT D'INDICATEURS DE LA MESURE DU RENDEMENT

DEO a établi des procédures permettant de définir des indicateurs de mesure du rendement, lesquels servent à mesurer les résultats obtenus par rapport à chaque objectif officiel. Pour garantir la contribution de nos activités aux rapports gouvernementaux sur le rendement environnemental, nous avons choisi le cas échéant des indicateurs courants de rendement comme ceux que propose le document *Développement durable dans les activités gouvernementales: une démarche coordonnée.* Les indicateurs de rendement à utiliser sont énumérés dans le *Tableau 3, Buts, objectifs et cibles de la SDD de DEO.*

De plus, DEO a assigné des rôles et responsabilités à chacun des indicateurs de mesure du rendement. Cette information figure dans le Manuel ESG de DEO.

9.3 ÉTABLISSEMENT DE CIBLES

Après que les objectifs de DEO ont été fixés et que les indicateurs de rendement ont été choisis, l'équipe DD a établi, pour tous les objectifs, des cibles mesurables et assorties d'échéances. Chaque cible est rattachée à un indicateur de rendement. La mesure effectuée par rapport à ces cibles sera la base de la mesure du rendement de DEO qui figurera dans la section « Développement durable » des rapports annuels du ministère sur le rendement.

9.4 COLLECTE DES DONNÉES DE BASE

Pour chaque objectif et cible, on envisage de recueillir des données de base. Les données de base utiliseront l'indicateur indiqué de rendement et pourront être soit un nombre historique, soit un nouvel ensemble de base fixé à zéro, comme ce serait le cas dans l'établissement de données de base pour un nouveau programme. Dans la plupart des cas, les données de base applicables sont connues ou peuvent être estimées, mais, lorsque ce n'est pas le cas, la clarification des chiffres de base pourra entraîner l'ajustement de cibles fixées à l'intérieur de la SDD.

Les données de base seront recueillies pour chaque cible d'ici au 31 mars 2002.

9.5 RAPPORTS

Une fois que les données sur le rendement ont été recueillies, mesurées et analysées, DEO utilisera cette information pour préparer un rapport qui pourra être remis aux employés, aux partenaires sociaux et au public. Les employés seront informés via le courrier électronique des progrès accomplis par le ministère pour atteindre les objectifs et cibles. Les partenaires sociaux et le public pourront accéder aux rapports intérimaires sur Internet

9.6 EXAMEN ET AMÉLIORATION DU RENDEMENT

Des procédures ont été établies pour comparer les données de l'indicateur de rendement par rapport aux cibles établies. Le rendement est examiné et suivi régulièrement au niveau national, puis évalué en vue de définir les aspects qui peuvent être améliorés et ceux où l'on peut réduire les coûts.

10.0 Examen et amélioration

Un processus d'amélioration continue est mis en œuvre par l'établissement de procédures de vérification et de mesures correctrices. Ces procédures donnent à DEO le moyen d'évaluer son rendement environnemental et de s'assurer qu'il continue sur la voie d'activités viables.

10.1 DÉFINITION DES CAS DE NON-CONFORMITÉ ET DES MESURES CORRECTRICES

Des procédures de vérification interne ont été établies pour s'assurer que toutes les opérations qui ont un effet sur le développement durable et sur l'environnement sont effectuées en accord avec les politiques et procédures. Ces procédures permettent aussi de s'assurer que des mesures sont prises pour corriger les cas de non-conformité.

10.2 EXAMEN PAR LES CADRES

DEO organise un examen du SGE par les cadres, c'est-à-dire une rencontre avec les cadres supérieurs, pour s'assurer de la pertinence et de l'efficacité du système de gestion de l'environnement et du développement durable. Lors de cette rencontre des rapports seront préparés sur les sujets suivants :

- politique environnementale et SDD de DEO;
- mise en œuvre et progrès vers les objectifs et cibles environnementaux;
- détermination des cas de non-conformité aux réglementations fédérales, provinciales et territoriales;
- autres initiatives fédérales ou provinciales pouvant influer sur la SDD de DEO;
- résultats des vérifications et évaluations SDD et SGE; et
- état des cas de non-conformité et des mesures correctrices;
- pertinence du SGE par rapport aux nouvelles conditions (c.-à-d. avancées technologiques, lois, structures organisationnelles, accès à l'information); et
- préoccupations des parties concernées.

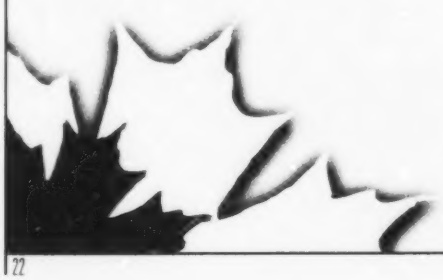

Appendice A

Sommaire des réalisations SDD

Buts (B) Objectifs (O) Mesures (M)		Engagements SDD 1998 - 2000	À compléter d'ici déc. 2000	Exemples d'activités à ce jour
1	B	**Susciter une prise de conscience et fournir l'information**		
1.1	O	Améliore l'accès des PME à l'information sur le développement durable (DD) via le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC), et sensibilise ses membres aux principes de DD.	En cours	Le site Web de DEO a des liens avec d'autres sites de développement durable
1.1.0.1	M	Développer l'information DD que les membres du RSEOC peuvent partager avec les petites entreprises.	En cours	À ce jour, l'information a surtout été une information d'amont comme l'ont demandée les clients, plutôt qu'une information d'aval. Exemples de mesures prises par DEO : En Alberta, Liaison Entreprise compte 47 liens avec le développement durable, notamment l'Institut international de l'environnement pour le DD; et DEO a mis l'information à la disposition de tous les membres du RSEOC en janvier 1998 par l'entremise du site Web.
1.1.0.2	M	Faciliter le partage des principes et pratiques DD parmi les membres du RSEOC [par exemple, sonder les membres sur la manière dont ils appliquent les principes DD/utiliser les données pour assembler une liste de meilleures pratiques].	En cours	Des séances d'information sur le DD et les changements climatiques ont été offertes aux Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC). On a demandé aux SADC de déterminer comment sensibiliser leurs collectivités au DD, et cela à compter de leurs plans d'activités de 1997-1998, afin qu'elles puissent entreprendre le processus d'établissement des meilleures pratiques.
1.2	O	Diffuser largement l'information sur le DD dans l'Ouest canadien, grâce à l'Internet	En cours	DEO a intégré des liens sur le développement durable à son site Web. DEO finance un projet au Pembina Institute en Alberta visant à développer des indicateurs d'état réels. Les résultats du project seront postés sur le site Web de DEO.
1.2.0.1	M	Créer une page Web faisant ressortir la mise en œuvre des nouvelles réglementations environnementales et des mesures que les firmes peuvent prendre pour écologiser leurs lieux de travail et créer des liens avec d'autres sites où les petites entreprises peuvent obtenir une information détaillée sur le DD.	Mars 00	Le processus de réaménagement du site Web public de DEO est en cours, en juillet 2000, et il comprendra un accès facile à l'information sur le DD.
1.2.0.2	M	Mettre la SDD sur le site Web de DEO et afficher les mises à jour périodiques dès leur mise en œuvre.	Affichée et en cours	La Stratégie SDD de DEO est affichée à **http://www.wd.gc.ca/eng/mediacentre/sd_plan/sd_04.html.** Les mises à jour peuvent être trouvées à **http://www.wd.gc.ca/eng/mediacentre/default.htm.**
1.3	O	Fournir aux petites entreprises l'information sur les débouchés commerciaux du DD.	En cours	
1.3.0.1	M	Consulter les autres ministères gouvernementaux à propos des besoins futurs d'achats dans l'Ouest canadien et communiquer cette information aux clients et aux fournisseurs potentiels.	Automne 2000	Des stratégies d'achat et de commerce électronique sont actuellement en cours de développement et pourraient répondre à cet aspect.
1.3.0.2	M	Établir une équipe de spécialistes DD qui coordonnera la mise en œuvre de la SDD et tiendra lieu de source d'information (98/99)	En cours	L'équipe DD a été établie en novembre 1999, tandis qu'une équipe d'évaluation environnementale existe depuis de nombreuses années. DOE - C.-B. a également créé un groupe de travail sur le DD. Ce groupe, composé de représentants des quatre directions régionales a pour rôle de coordonner l'élaboration et la mise en œuvre de la SDD de DEO en C.-B.
				Des exposés ont été faits dans [illegible] pour [illegible] les membres de l'équipe DD. [illegible]

Buts (B) Objectifs (O) Mesures (M)		Engagements SDD 1998 - 2000	A compléter d'ici déc 2000	Exemples d'activités à ce jour
2	B	**Soutien du développement durable grâce à des mesures coopératives**		
2.1	O	Collaborer avec les gouvernements provinciaux en matière de DD	En cours	Dans le cadre de l'Entente de partenariat pour le développement écnomique Canada - Colomnie-Britannique, DEO, en collaboration avec la province de la C.-B., a accepté d'allouer 13 millions de dollars de financement fédéral provincial à des projects reliés aux piles à combustible.
2.1.0.1	M	Participer à des rencontres futures fédérales-provinciales dans l'Ouest et y faire connaître le DD.	En cours	Une étude effectuée au nom de DEO par la Canada West Foundation comprenait le développement durable dans ses conclusions. Cette information a été partagée avec le Groupe des sous-ministres du développement économique de l'Ouest, composé des quatre SM provinciaux et du sous-ministre de DEO.
2.1.0.2	M	Recueillir l'information sur les activités provinciales de DD	En cours	DEO se tient en liaison avec la stratégie des changements climatiques de l'Alberta, via le Central provincial des changements climatiques, une organisation virtuelle d'information et de développement, participe aux activités avec les provinces, et s'associe avec les provinces dans des projets particuliers (un projet de recherche en Alberta avec l'Institut Pembina, par exemple).
2.2	O	Encourager l'action coopérative entre les trois niveaux de gouvernement de l'Ouest canadien afin de faire connaître le DD	En cours	
2.2.01	M	Coparrainer une conférence sur le DD.	En cours	À titre d'exemples, un soutien a été donné aux conférences Globe and North Sun 99. Parrainage de Combustion Canada 99 et de la Conférence canadienne de 1999 sur la gestion des déchets. DEO a versé 5 000 $ en novembre 1998 pour un atelier CETAC* sur le financement providentiel des sociétés environnementales. DEO a parrainé l'assemblée annuelle de l'Association des industries environnementales du Manitoba (1999), y compris un kiosque destiné à faire connaître le fonds d'emprunt pour les technologies environnementales. DEO a coparrainé (avec la Banque TD - 500 $ chacun) une séance petit déjeuner lors de la table ronde environnementale de mai 1998 à Winnipeg (DEO avait également un kiosque). DEO parrainera la Conférence sur les indicateurs de développement durable du Fraser Basin Council de novembre 2000.
2.3	O	Encourager la réalisation des objectifs fédéraux DD afin de soutenir l'esprit d'entreprise et d'accroître le développement économique	En cours	DEO participe avec les autres ministères au Groupe régional de partage de l'information sur la SDD de la C.-B. Ce groupe régional travaille à la coordination et partage l'information sur les stratégies et initiatives de développement durable du fédéral.
2.3.0.1	M	Avec les membres de l'Ouest canadien du portefeuille d'Industrie, accroître l'inclusion des objectifs DD dans les initiatives et activités de développement économique.	En cours	Les employés de DEO ont participé à des séances de formation au développement durable organisées par Industrie Canada. Des projets pilotes d'éco-efficacité sont en cours de développement qui pourraient faire intervenir à la fois DEO et Industrie Canada. Des conférences téléphoniques avec les autres organismes régionaux ont conduit à un partage de formulaires, de procédures et d'idées pour inclusion dans la stratégie des trois prochaines années.
2.4	O	Élargir les possibilités commerciales grâce à des mesures conjointes pour les technologies environnementales et technologies habilitantes connexes	En cours	En octobre 2000, DEO a annoncé 980 000 $ pour le démarrage de l'Association canadienne de l'industrie des piles à combusitble.

*CETAC - Canadian Environment Technology Advancement Corporation

Buts (B) Objectifs (O) Mesures (M)		Engagements SDD 1998 - 2000	À compléter d'ici déc. 2000	Exemples d'activités à ce jour
2.4.0.1	M	Définir les possibilités ou mécanismes permettant d'élargir le DD, y compris les changements climatiques, les débouchés commerciaux et la SICE[1].	En cours	DEO travaille avec Environnement Canada (EC) et Ressources naturelles Canada (RNCAN) et d'autres organismes fédéraux à la promotion de projets pour l'obtenrion d'un financement TEAM dans l'Ouest.
2.4.0.2	M	Faire connaître l'investissement du programme Partenariats technologie Canada (PTC) dans les sociétés environnementales de l'Ouest canadien	En cours	DEO développe aujourd'hui une stratégie de l'innovation qui comprend des activités visant à aider les entreprises de l'Ouest canadien à accéder au financement offert par le programme PTC.
2.4.0.3	M	Faire connaître le programme des fonds d'emprunt DEO-Banque TD sur les technologies environnementales	En cours	Plus de 5 millions de dollars des divers fonds d'emprunt de DEO ont été approuvés pour l'ensemble de l'Ouest. Les projets de DD ne sont pas isolés à l'intérieur du fonds d'emprunt pour les technologies environnementales, puisque nombre d'entre eux peuvent être financés par d'autres fonds, notamment le Fonds d'emprunt pour les industries fondées sur le savoir.
2.4.0.4	M	Travailler avec l'Association des industries environnementales de l'Ouest canadien à définir les déficits et obstacles technologiques, en association avec le travail national, de telle sorte que les membres de l'industrie puissent définir d'éventuels débouchés commerciaux	En cours	DEO participe avec d'autres organismes et associations à accroître les possibilités offertes aux PME. Par exemple, DEO est membre de l'Association des services environnementaux de l'Alberta et membre associé du chapitre de la C.-B. de l'Association canadienne des industries environnementales.
3	**B**	**Encourager une culture du développement durable à DEO**		
3.1	O	S'assurer que les employés de DEO comprennent les questions du développement durable	En cours	
3.1.0.1	M	Faire des exposés sur le DD au personnel.	Juillet 00	Des « Nouvelles en bref » sur l'évaluation environnementale stratégique ont été communiquées à tous les employés en octobre 1999. Les membres de l'équipe DD se sont rencontrés avec les employés et les gestionnaires dans leurs régions respectives. Le 4 juillet 2000, le groupe de la haute direction a participé à un événement d'apprentissage du DD facilité par M. Brian Nattrass, un spécialiste du développement durable et de l'Étape naturelle. Ron Bergin, du Bureau du vérificateur général, a également présenté un exposé au groupe de la haute direction durant cette séance.
3.2	O	S'assurer que le DD est reflété dans le développement des politiques, des plans et des programmes	En cours	
3.2.0.1	M	Développer un processus permettant d'inclure les principes du DD dans les politiques, plans et programmes.	Mars 00	Innovative Management Solutions Inc. aide DEO à établir un SGE et une infrastructure connexe pour soutenir et construire les capacités de développement durable, et à inclure les aspects du DD dans les politiques et programmes de DEO.
3.2.0.2	M	Effectuer des examens environnementaux de projets, au besoin	En cours	La totalité des activités financées par DEO, y compris les programmes appliqués au nom d'autres organismes tels que le Programme des travaux d'infrastructure, sont sujettes à un « examen environnemental ».
3.3	O	Travailler à l'amélioration de l'efficience environnementale des activités des bureaux	En cours	

Buts (B) Objectifs (O) Mesures (M)		Engagements SDD 1998 - 2000	A compléter d'ici déc. 2000	Exemples d'activités à ce jour
3.3.0.1	M	Soutenir le DD par l'achat de produits et services respectueux de l'environnement	En cours	Les enveloppes, le papier à en-tête et les brochures consistent en papier recyclé. Il existe des poubelles de recyclage. Le programme « Ordinateurs usagés pour les écoles » est en vigueur. Le personnel est encouragé à fermer les ordinateurs le soir. Des conteneurs de recyclage pour les cannettes et bouteilles sont fournis au personnel.
3.3.0.2	M	Soutenir le développement d'une politique des achats écologiques, y compris une définition des produits et services écologiques, en partenariat avec les autres organismes fédéraux et provinciaux (p. ex. via services partagés ou conseils fédéraux)	En cours	Un sous-comité de l'équipe DD développe des moyens d'écologiser les opérations de DEO. Innovative Management Solutions Inc. aide DEO à établir un SGE et une infrastructure connexe, pour soutenir et construire une capacité de développement durable au sein de DEO, et la firme jouera un rôle dans les progrès en la matière.
4	B	**Renforcer la visibilité fédérale dans le dossier des changements climatiques et appliquer des programmes ou services qui contribuent au programme national des changements climatiques.**		
4.1	O	Positionner le ministère en tant qu'intervenant principal dans le dossier des changements climatiques	En cours	
4.1.0.1	M	Se rattacher aux groupes régionaux travaillant à la question des changements climatiques.	En cours	DEO est un participant actif des comités / groupes directeurs provinciaux sur les changements climatiques (p. ex : Alberta Climate Change Central). DEO a coordonné une étude permettant de définir les initiatives conjointes / opportunités au soutien de la Stratégie nationale des changements climatiques et des initiatives et activités provinciales en la matière. Plusieurs projets EPDEO ont été financés en collaboration avec d'autres ministères, des gouvernements provinciaux et municipaux et le secteur privé – p. ex. Vitrine des technologies relatives aux gaz à effet de serre, séquestration du dioxyde de carbone, etc. DEO a offert un financement au Fraser Basin Council pour l'aider à exploiter la grille à débris de la rivière Fraser située près d'Agassiz. DEO aide le conseil à réduire la pollution et les gaz à effet de serre en diminuant la quantité de débris de bois capturée et qui est brûlée chaque année.
4.1.0.2	M	Participer aux tables thématiques du Secrétariat national des changements climatiques (p. ex. la table concernant les technologies)	En cours	DEO a participé à toutes les réunions de la Table des technologies et au développement du plan d'activités résultant de cette table.
4.1.0.3	M	Travailler avec les comités fédéral et national des changements climatiques	En cours	Le sous-ministre adjoint (AB) dirige dans l'Ouest les mesures du portefeuille d'Industrie touchant les changements climatiques. DEO a facilité et parrainé plusieurs projets TEAM avec le soutien d'Environnement Canada, de Ressources naturelles Canada et autres.

Appendice B

Sommaire des résultats du questionnaire 2000 sur la Stratégie de développement durable

- le questionnaire 2000 sur la SDD a été distribué à environ 500 personnes et organismes, dont les employés de DEO et les partenaires du réseau des services aux entreprises;
- DEO a reçu un taux de réponses d'environ 10 % à ce questionnaire;
- une majorité des répondants ont accepté d'être contactés pour la deuxième série de consultations.

1. Eu égard au Plan d'action du développement durable qui a été élaboré en 1997, et eu égard à nos progrès décrits dans l'appendice A, avons-nous atteint nos objectifs? Dans la négative, pourquoi?

76 % des répondants qui ont répondu à cette question ont dit que nous avions atteint nos objectifs.

Commentaires choisis sur les raisons pour lesquelles nos objectifs n'ont pas été atteints :
- il a semblé qu'il s'agissait d'un exercice non récurrent, qui a ensuite été oublié;
- les entreprises et les employés ont besoin d'une formation et d'une orientation en matière de développement durable et concernant des aspects tels que « pourquoi », « comment » et « en quoi cela me concerne-t-il », afin d'adopter les buts et objectifs que le ministère a fixés;
- les objectifs n'ont peut-être pas été atteints en raison de la grande portée des objectifs et de la difficulté d'un changement dans des aspects aussi complexes;
- un plan d'action comportant des cibles mesurables aurait produit de meilleurs résultats.

2. Aidez-nous à bien poser les questions.
Voici des exemples de questions ayant une incidence sur le développement durable. Prière d'ajouter les aspects que vous voudriez que nous considérions. Mettre une coche dans la colonne de gauche pour indiquer les aspects qui, selon vous, devraient être examinés, et indiquer leur niveau de priorité dans la colonne de droite.

	Questions ayant une incidence sur notre avenir	Rang
	Réduire la consommation de ressources naturelles.	
	Préserver l'écosystème.	
	Partager les avantages et opportunités avec tous les Canadiens afin d'améliorer la qualité de vie pour tous.	
	Miser sur les solutions technologiques pour accroître la productivité.	
	Augmenter la croissance économique.	
	Mettre l'accent sur la santé des Canadiens	
	Apprendre aux Canadiens à vivre [illegible] électronique.	
	Construire des capacités au sein de DEO et avec nos partenaires dans les notions de développement durable.	

Les deux principales questions, selon les répondants:
- préserver l'écosystème
- construire des capacités au sein de DEO et avec nos partenaires dans les notions de développement durable

Autres aspects mentionnés:
- développer un indicateur de développement durable
- collectivités viables
- classer les programmes existants ou prévus pour soutenir des projets de développement durable, p. ex. Infrastructures Canada
- montrer l'exemple dans la responsabilité environnementale
- soutien des solutions techniques pour les défis environnementaux (p. ex. technologie du recyclage)
- encourager les activités de développement durable (p. ex. réduction de la consommation des ressources non renouvelables)

3. DEO est un petit ministère dont les ressources sont limitées. Par rapport aux autres ministères fédéraux investis de mandats nationaux dans les domaines des aspects environnementaux et sociaux, DEO devrait-il s'associer sélectivement avec d'autres qui dirigent des initiatives importantes de développement durable dans l'Ouest canadien, ou devrait-il diriger les activités de développement durable dans l'Ouest?

76 % des répondants qui ont répondu à cette question ont dit que DEO devrait s'associer sélectivement avec d'autres.

Une majorité des répondants à cette question ont mentionné que DEO devrait s'associer, ou s'associer sélectivement, aux ministères fédéraux et provinciaux et au secteur privé ainsi qu'à d'autres groupes et organisations pour faire connaître le DD. Un nombre important a aussi mentionné le rôle possible de chef de file que DEO pourrait jouer dans ce domaine. On a aussi mentionné le rôle possible de représentation que DEO pourrait jouer avec d'autres ministères en ce qui a trait à leurs activités de DD dans l'Ouest, et le fait que DEO devrait chercher au niveau interne à faire connaître les pratiques de DD à l'intérieur de sa structure et de ses activités et faire porter son attention sur ses clients et partenaires.

4. Étant donné le mandat de DEO en matière de développement économique, et vu aussi sa vocation à l'égard de l'Ouest et ses ressources restreintes, quel niveau de participation recommanderiez-vous pour DEO dans sa prochaine Stratégie de développement durable (2000-2003) : minimale (répondre aux objectifs énoncés dans la loi), moyenne (le cas échéant, s'assurer que les politiques et programmes de DEO soutiennent les priorités horizontales nationales du développement durable) ou maximale (faire du développement durable un objectif principal de DEO, en intégrant cette approche dans tous les nouveaux programmes et politiques)?

Les recommandations des répondants sont les suivantes :
- 4 % minimale
- 50 % moyenne
- 46 % maximale

Certains commentaires :
- Maximale. DEO détient la position stratégique relativement à nombre de ses programmes, ainsi que les cordons de la bourse du financement fédéral pour encourager, organiser et dans certains cas exiger des changements. Par exemple, nos centres de services aux entreprises sont en bonne position pour communiquer l'information DD aux entreprises... qu'elles soient établies ou qu'il s'agisse de jeunes pousses.
- Moyenne. DEO devrait intégrer le DD dans ses nouveaux programmes, p. ex le renouvellement des EPDEO, comme facteur de sélection et de classement des investissements... devra définir le développement durable d'une manière qui s'accorde avec le programme et qui soit claire et mesurable.

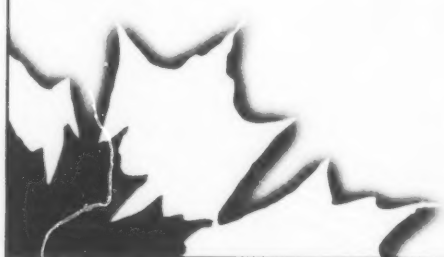

5. Quels problèmes de développement durable votre organisation connaît-elle qui pourraient être un domaine d'intervention pour DEO?

Réponses choisies :

- fournir des exemples qui indiqueraient la manière dont les approches classiques pourraient être renforcées par une démarche viable de telle sorte qu'il soit facile de voir comment le résultat final peut être amélioré, tout en protégeant les écosystèmes et en bénéficiant aux autres;
- aider les entreprises dans la mise en œuvre pratique du DD sur le long terme;
- DEO pourrait remettre aux autres ministères fédéraux une liste de fournisseurs « verts » de l'Ouest canadien. Cela permettrait aux autres ministères d'atteindre leurs cibles d'achats écologiques.
- développement économique et social et intégrité écologique au sein des collectivités des Premières Nations / autochtones;
- indicateurs et modèles de développement;
- transfert des connaissances et préoccupations écologiques/économiques/sociales dans la gestion des forêts durables;
- travail sur le SGE/éco-efficacité et technologies environnementales;
- travaux complémentaires sur la santé, en rattachant la santé environnementale et la santé humaine;
- éducation et formation.

6. Dans quels domaines seriez-vous prêt à vous associer ou à travailler avec DEO?

Les secteurs d'intérêt comprennent entre autres :

- changement climatique et initiatives en la matière;
- recherche et transfert de connaissances;
- projets communautaires;
- conseils aux entreprises sur le DD (expertise concernant les SGE, conseils sur la manière d'écologiser les opérations, conseils sur la manière de développer une compréhension du DD de telle sorte que le DD devienne une pratique commerciale contemporaine viable);
- développer un indicateur du développement durable (ce projet est une activité commune d'Environnement Canada, de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, et de Statistique Canada. Son objectif est de développer et d'officialiser une série d'indicateurs du développement durable qui seront adoptés pour utilisation par l'administration fédérale. On prévoit que ces indicateurs auront, du moins dans une certaine mesure, des dimensions régionales.)

7. Avez-vous d'autres commentaires?

Le Commissaire à l'environnement et au développement durable a demandé aux ministères fédéraux de développer des stratégies de développement durable qui soient « impérieuses et ambitieuses ». Avez-vous des suggestions?

Commentaires choisis :

- des stratégies efficaces de développement durable s'articulent autour de l'éducation et de l'exemple. Heureusement, ces aspects sont déjà intégrés dans les stratégies de votre organisation;
- nos bureaux doivent faire un meilleur travail en ce qui concerne les 3 R, si nous voulons être crédibles dans nos initiatives externes;
- DEO utilise et devrait continuer d'utiliser son réseau particulier de partenaires dans la promotion du développement durable;
- DEO devrait s'efforcer d'inclure davantage de cibles dans sa prochaine stratégie, dans les domaines social, culturel et économique du développement durable (par exemple: collectivités durables) et s'assurer que ces cibles sont quantifiables à l'aide de résultats identifiables.

« Répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire les leurs. »
La Commission mondiale sur l'environnement et le développement
(la Commission Brundtland)

« Le développement durable vise à rehausser la qualité de vie de l'ensemble des citoyens et des citoyennes de la terre sans accroître le recours aux ressources naturelles de façon à compromettre la capacité qu'a l'environnement à les renouveler à l'avenir. »
Institut international du développement durable

« Pour DEO, le développement durable est atteint lorsqu'une pleine considération est accordée au développement économique, à la préservation de l'environnement et au bien-être social des Canadiens. »
DEO Stratégie pour un développement durable 2000
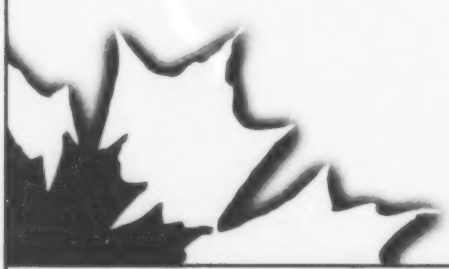
« Nous sommes profondément convaincus de l'interdépendance du développement économique, du développement social et de la protection de l'environnement. Nous savons aussi que ces éléments agissent les uns sur les autres pour réaliser le développement durable. Or, ce développement durable constitue le cadre de notre action pour assurer à tous une meilleure qualité de vie. Pour être équitable, le développement social doit permettre aux pauvres d'employer les ressources de l'environnement de façon durable, et c'est là l'un des fondements nécessaires du développement durable. Nous prenons aussi conscience que la croissance économique, qui se poursuit de façon soutenue et sur de larges bases et qui se fait dans le contexte du développement durable, est nécessaire pour préserver le développement social et la justice sociale. »
Déclaration et programme d'action - Sommet mondial pour le développement social, mars 1995